

Finances

Budget Primitif

Budgets Annexes

2025



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24440040400079	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Nantes MÃ©tropole
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Service de Gestion Comptable de Nantes

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget annexe Eau (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	35
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	39
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	118 208 788,00	118 208 788,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P		
O	R	(si d�ficit)	(si exc�dent)
R	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		118 208 788,00	118 208 788,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	54 853 106,30	54 853 106,30
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P		
O	R	(si solde n�gatif)	(si solde positif)
R	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		54 853 106,30	54 853 106,30

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	173 061 894,30	173 061 894,30
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les cr dits vot s correspondent aux cr dits vot s lors de cette  tape budg taire. De m me, pour les d cisions modificatives et le budget suppl mentaire, les cr dits vot s correspondent aux cr dits vot s lors de l' tape budg taire sans sommation avec ceux ant rieurement vot s lors du m me exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des r sultats de l'exercice pr c dent, soit apr s le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticip e des r sultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitu s par l'ensemble des d penses engag es et n'ayant pas donn  lieu   service fait au 31 d cembre de l'exercice pr c dent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donn  lieu   l' mission d'un titre au 31/12 de l'exercice pr c dent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux d penses engag es non mandat es au 31/12 de l'exercice pr c dent telles qu'elles ressortent de la comptabilit  des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donn  lieu   l' mission d'un titre au 31/12 de l'exercice pr c dent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + r sultat report  + cr dits d'exploitation vot s.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'ex cution report  + cr dits d'investissement vot s.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	73 075 999,27	0,00	34 109 076,00	34 109 076,00	34 109 076,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	16 126 474,00	0,00	16 468 420,00	16 468 420,00	16 468 420,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	40 672 600,00	40 672 600,00	40 672 600,00
65	Autres charges de gestion courante	2 150 659,00	0,00	1 511 355,00	1 511 355,00	1 511 355,00
Total des dépenses de gestion des services		91 353 132,27	0,00	92 761 451,00	92 761 451,00	92 761 451,00
66	Charges financières	1 960 000,00	0,00	1 560 000,00	1 560 000,00	1 560 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 607 100,00	0,00	2 615 500,00	2 615 500,00	2 615 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		96 920 232,27	0,00	96 936 951,00	96 936 951,00	96 936 951,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	16 698 635,73		13 259 837,00	13 259 837,00	13 259 837,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	8 012 000,00		8 012 000,00	8 012 000,00	8 012 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		24 710 635,73		21 271 837,00	21 271 837,00	21 271 837,00
TOTAL		121 630 868,00	0,00	118 208 788,00	118 208 788,00	118 208 788,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	118 208 788,00
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	239 506,00	0,00	244 000,00	244 000,00	244 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	114 832 433,00	0,00	111 738 500,00	111 738 500,00	111 738 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	361 588,00	0,00	361 588,00	361 588,00	361 588,00
75	Autres produits de gestion courante	576 209,00	0,00	576 000,00	576 000,00	576 000,00
Total des recettes de gestion des services		116 009 736,00	0,00	112 920 088,00	112 920 088,00	112 920 088,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	979 832,00	0,00	622 400,00	622 400,00	622 400,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	2 000 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		118 989 568,00	0,00	115 542 488,00	115 542 488,00	115 542 488,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 641 300,00		2 666 300,00	2 666 300,00	2 666 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 641 300,00		2 666 300,00	2 666 300,00	2 666 300,00
TOTAL		121 630 868,00	0,00	118 208 788,00	118 208 788,00	118 208 788,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	118 208 788,00
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	18 605 537,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalit s de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des r sultats de l'exercice pr c dent (apr s vote du compte administratif ou si reprise anticip e des r sultats).
- (3) Le vote de l'organe d lib rant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la r gie applique le r gime des provisions semi-budg taires, ainsi que pour la dotation aux d pr ciations des stocks de fournitures et de marchandises, des cr ances et des valeurs mobili res de placement, aux d pr ciations des comptes de tiers et aux d pr ciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'op ration $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'op ration $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 445 868,71	0,00	1 835 636,95	1 835 636,95	1 835 636,95
21	Immobilisations corporelles	2 951 645,71	0,00	2 904 927,30	2 904 927,30	2 904 927,30
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	26 943 635,75	0,00	31 246 242,05	31 246 242,05	31 246 242,05
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	31 341 150,17	0,00	35 986 806,30	35 986 806,30	35 986 806,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 600 000,00	0,00	10 400 000,00	10 400 000,00	10 400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	9 600 000,00	0,00	10 400 000,00	10 400 000,00	10 400 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	40 941 150,17	0,00	46 386 806,30	46 386 806,30	46 386 806,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 641 300,00		2 666 300,00	2 666 300,00	2 666 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		5 800 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 641 300,00		8 466 300,00	8 466 300,00	8 466 300,00
	TOTAL	44 582 450,17	0,00	54 853 106,30	54 853 106,30	54 853 106,30

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	54 853 106,30
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	192 500,00	192 500,00	192 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 871 814,44	0,00	27 588 769,30	27 588 769,30	27 588 769,30
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	18 871 814,44	0,00	27 781 269,30	27 781 269,30	27 781 269,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des op�rations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes r�elles d'investissement		18 871 814,44	0,00	27 781 269,30	27 781 269,30	27 781 269,30
021	Virement de la section d'exploitation (4)	16 698 635,73		13 259 837,00	13 259 837,00	13 259 837,00
040	Op�rat� ordre transfert entre sections (4)	8 012 000,00		8 012 000,00	8 012 000,00	8 012 000,00
041	Op�rations patrimoniales (4)	1 000 000,00		5 800 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		25 710 635,73		27 071 837,00	27 071 837,00	27 071 837,00
TOTAL		44 582 450,17	0,00	54 853 106,30	54 853 106,30	54 853 106,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	54 853 106,30
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget vot  en  quilibre, des ressources propres correspondant   l'exc dent des recettes r elles de fonctionnement sur les d penses r elles de fonctionnement. Il sert   financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la r gie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL D�GAG� PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

18 605 537,00

(1) cf. Modalit s de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des r sultats de l'exercice pr c dent (apr s vote du compte administratif ou si reprise anticip e des r sultats).

(3) Le vote de l'organe d lib rant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en d pense, lorsque la r gie effectue une dotation initiale en esp ces au profit d'un service public non personnalis  qu'elle cr e et, en recettes, lorsque le service non personnalis  re oit une dotation en esp ces de la part de sa collectivit  de rattachement.

(6) Seul le total des op rations r elles pour compte de tiers figure sur cet  tat (voir le d tail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'op ration DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'op ration RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	34 109 076,00		34 109 076,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	16 468 420,00		16 468 420,00
014	Atténuations de produits	40 672 600,00		40 672 600,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 511 355,00		1 511 355,00
66	Charges financières	1 560 000,00	0,00	1 560 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 615 500,00	12 000,00	2 627 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	8 000 000,00	8 000 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		13 259 837,00	13 259 837,00
Dépenses d'exploitation – Total		96 936 951,00	21 271 837,00	118 208 788,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	118 208 788,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	666 300,00	666 300,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 400 000,00	4 800 000,00	15 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 835 636,95	0,00	1 835 636,95
21	Immobilisations corporelles (6)	2 904 927,30	0,00	2 904 927,30
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	31 246 242,05	3 000 000,00	34 246 242,05
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		46 386 806,30	8 466 300,00	54 853 106,30

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	54 853 106,30
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	244 000,00		244 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	111 738 500,00		111 738 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		2 000 000,00	2 000 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	361 588,00		361 588,00
75	Autres produits de gestion courante	576 000,00		576 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	622 400,00	666 300,00	1 288 700,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	115 542 488,00	2 666 300,00	118 208 788,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	118 208 788,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	192 500,00	0,00	192 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	27 588 769,30	4 800 000,00	32 388 769,30
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	12 000,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		8 000 000,00	8 000 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		13 259 837,00	13 259 837,00
	Recettes d'investissement – Total	27 781 269,30	27 071 837,00	54 853 106,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	54 853 106,30
---	----------------------

- (1) Y compris les opÃ©rations relatives au rattachement des charges et des produits et les opÃ©rations d'ordre semi-budgÃ©taires.
- (2) Voir liste des opÃ©rations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la rÃ©gie applique le rÃ©gime des provisions budgÃ©taires.
- (5) Seul le total des opÃ©rations pour compte de tiers figure sur cet Ã©tat (voir le dÃ©tail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	73 075 999,27	34 109 076,00	34 109 076,00
605	Achats d'eau	3 000 000,00	3 225 000,00	3 225 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 391 200,00	3 917 000,00	3 917 000,00
6062	Produits de traitement	3 700 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	314 500,00	279 500,00	279 500,00
6064	Fournitures administratives	60 000,00	63 000,00	63 000,00
6066	Carburants	285 400,00	345 000,00	345 000,00
6068	Autres matières et fournitures	812 500,00	865 500,00	865 500,00
6078	Autres marchandises	700 000,00	750 000,00	750 000,00
611	Sous-traitance générale	3 930 600,00	4 111 000,00	4 111 000,00
6132	Locations immobilières	530 000,00	585 000,00	585 000,00
6135	Locations mobilières	766 200,00	741 200,00	741 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	40 000,00	90 000,00	90 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	35 000,00	45 000,00	45 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	450 000,00	450 000,00	450 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	165 000,00	165 000,00	165 000,00
61551	Entretien matériel roulant	250 000,00	260 000,00	260 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	42 000,00	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	960 105,27	858 347,00	858 347,00
6161	Multirisques	112 000,00	92 000,00	92 000,00
617	Etudes et recherches	96 000,00	96 000,00	96 000,00
618	Divers	1 912 055,00	1 909 380,00	1 909 380,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	12 000,00	14 500,00	14 500,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	103 300,00	88 300,00	88 300,00
6241	Transports sur achats	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6244	Transports administratifs	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6247	Transports collectifs personnel	3 000,00	12 000,00	12 000,00
6251	Voyages et déplacements	43 000,00	36 000,00	36 000,00
6257	Réceptions	39 786,00	42 308,00	42 308,00
6261	Frais d'affranchissement	150 875,00	157 700,00	157 700,00
6262	Frais de télécommunications	163 800,00	169 600,00	169 600,00
627	Services bancaires et assimilés	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6282	Frais de gardiennage	700 000,00	738 000,00	738 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	246 000,00	268 680,00	268 680,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	4 429 272,00	4 613 155,00	4 613 155,00
62878	Remb. frais à des tiers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	270 000,00	270 000,00	270 000,00
6358	Autres droits	503 200,00	606 206,00	606 206,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource	0,00	3 180 000,00	3 180 000,00
63712	Redevance pour la performance des réseau	0,00	500 000,00	500 000,00
63718	Autres	12 592 662,00	750 000,00	750 000,00
6378	Autres taxes et redevances	34 213 044,00	10 200,00	10 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	16 126 474,00	16 468 420,00	16 468 420,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	94 000,00	94 000,00	94 000,00
6331	Versement de mobilité	159 784,00	185 597,00	185 597,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	39 917,00	41 400,00	41 400,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	79 841,00	82 792,00	82 792,00
6411	Salaires, appointements, commissions	10 540 394,00	10 731 154,00	10 731 154,00
6413	Primes et gratifications	568 453,00	569 707,00	569 707,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 415 572,00	1 434 324,00	1 434 324,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 317 899,00	2 400 345,00	2 400 345,00
6471	Prestations directes	22 455,00	32 172,00	32 172,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	150 000,00	155 000,00	155 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	600 000,00	610 000,00	610 000,00
648	Autres charges de personnel	123 159,00	116 929,00	116 929,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	40 672 600,00	40 672 600,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
701269	Reversement à l'agence de l'eau - Redeva	0,00	8 130 000,00	8 130 000,00
7096	RRR sur prestations de services	0,00	32 542 600,00	32 542 600,00
65	Autres charges de gestion courante	2 150 659,00	1 511 355,00	1 511 355,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	11 160,00	11 350,00	11 350,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 746 163,00	750 000,00	750 000,00
6542	Créances éteintes	393 331,00	750 000,00	750 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		91 353 132,27	92 761 451,00	92 761 451,00
66	Charges financières (b) (8)	1 960 000,00	1 560 000,00	1 560 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 954 158,00	1 648 671,00	1 648 671,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-54 158,00	-148 671,00	-148 671,00
6688	Autre	60 000,00	60 000,00	60 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 607 100,00	2 615 500,00	2 615 500,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	3 500,00	3 500,00	3 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 366 600,00	1 675 000,00	1 675 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	277 000,00	277 000,00	277 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	460 000,00	460 000,00	460 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 500 000,00	200 000,00	200 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		96 920 232,27	96 936 951,00	96 936 951,00
023	Virement à la section d'investissement	16 698 635,73	13 259 837,00	13 259 837,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	8 012 000,00	8 012 000,00	8 012 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	8 000 000,00	8 000 000,00	8 000 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		24 710 635,73	21 271 837,00	21 271 837,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		24 710 635,73	21 271 837,00	21 271 837,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		121 630 868,00	118 208 788,00	118 208 788,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	118 208 788,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	581 319,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	729 990,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-148 671,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	239 506,00	244 000,00	244 000,00
64198	Autres remboursements	239 506,00	244 000,00	244 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	114 832 433,00	111 738 500,00	111 738 500,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	45 197 000,00	45 014 600,00	45 014 600,00
70118	Autres ventes d'eau	4 160 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	7 738 223,00	6 923 800,00	6 923 800,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	0,00	1 356 200,00	1 356 200,00
70128	Autres taxes et redevances	0,00	150 000,00	150 000,00
704	Travaux	2 650 000,00	2 445 000,00	2 445 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	35 850 000,00	33 800 000,00	33 800 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	4 073 105,00	0,00	0,00
7062	Redevances assainissement non collectif	61 105,00	63 900,00	63 900,00
7068	Autres prestations de services	14 768 000,00	16 500 000,00	16 500 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	280 000,00	930 000,00	930 000,00
7088	Autres produits activités annexes	55 000,00	55 000,00	55 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	361 588,00	361 588,00	361 588,00
748	Autres subventions d'exploitation	361 588,00	361 588,00	361 588,00
75	Autres produits de gestion courante	576 209,00	576 000,00	576 000,00
752	Revenus des immeubles	126 000,00	126 000,00	126 000,00
7588	Autres	450 209,00	450 000,00	450 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		116 009 736,00	112 920 088,00	112 920 088,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	979 832,00	622 400,00	622 400,00
7711	Débits et pénalités perçus	68 069,00	67 000,00	67 000,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	500 000,00	281 400,00	281 400,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	26 500,00	6 500,00	6 500,00
7748	Subventions exceptionnelles des tiers	251 263,00	138 500,00	138 500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	35 000,00	35 000,00	35 000,00
778	Autres produits exceptionnels	94 000,00	94 000,00	94 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		118 989 568,00	115 542 488,00	115 542 488,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 641 300,00	2 666 300,00	2 666 300,00
722	Immobilisations corporelles	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	641 300,00	666 300,00	666 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 641 300,00	2 666 300,00	2 666 300,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		121 630 868,00	118 208 788,00	118 208 788,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	118 208 788,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Nantes MÃ©tropole - Budget annexe Eau - BP - 2025

- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040*, *RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 445 868,71	1 835 636,95	1 835 636,95
2031	Frais d'études	965 011,00	1 095 000,00	1 095 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	480 857,71	740 636,95	740 636,95
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 951 645,71	2 904 927,30	2 904 927,30
2154	Matériel industriel	361 790,90	448 107,03	448 107,03
2155	Outillage industriel	91 000,00	102 405,00	102 405,00
21561	Service de distribution d'eau	1 847 294,81	1 385 000,00	1 385 000,00
2182	Matériel de transport	408 000,00	718 367,21	718 367,21
2183	Matériel de bureau et informatique	185 560,00	201 048,06	201 048,06
2184	Mobilier	58 000,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	26 943 635,75	31 246 242,05	31 246 242,05
2313	Constructions	11 863 636,26	11 670 522,13	11 670 522,13
2315	Installat°, matériel et outillage techni	15 079 999,49	19 275 719,92	19 275 719,92
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses d'équipement		31 341 150,17	35 986 806,30	35 986 806,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 600 000,00	10 400 000,00	10 400 000,00
1641	Emprunts en euros	4 100 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	700 000,00	700 000,00	700 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00
16878	Remboursements des autres dettes	800 000,00	800 000,00	800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		9 600 000,00	10 400 000,00	10 400 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		40 941 150,17	46 386 806,30	46 386 806,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 641 300,00	2 666 300,00	2 666 300,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	641 300,00	666 300,00	666 300,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	255 000,00	279 100,00	279 100,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	15 000,00	15 000,00	15 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	127 000,00	127 000,00	127 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	244 000,00	244 900,00	244 900,00
139188	des tiers	300,00	300,00	300,00
	Charges transférées	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 000 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00
2313	Constructions	500 000,00	500 000,00	500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 641 300,00	8 466 300,00	8 466 300,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		44 582 450,17	54 853 106,30	54 853 106,30

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				54 853 106,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	192 500,00	192 500,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	192 500,00	192 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 871 814,44	27 588 769,30	27 588 769,30
1641	Emprunts en euros	14 371 814,44	21 688 769,30	21 688 769,30
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00
16878	Remboursements des autres dettes	500 000,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		18 871 814,44	27 781 269,30	27 781 269,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		18 871 814,44	27 781 269,30	27 781 269,30
021	Virement de la section d'exploitation	16 698 635,73	13 259 837,00	13 259 837,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	8 012 000,00	8 012 000,00	8 012 000,00
2182	Matériel de transport	12 000,00	12 000,00	12 000,00
28031	Frais d'études	47 500,00	47 500,00	47 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	157 900,00	157 900,00	157 900,00
28131	Bâtiments	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	418 300,00	418 300,00	418 300,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 954 550,00	4 954 550,00	4 954 550,00
28154	Matériel industriel	14 100,00	14 100,00	14 100,00
28155	Outillage industriel	56 800,00	56 800,00	56 800,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	843 100,00	843 100,00	843 100,00
28182	Matériel de transport	207 200,00	207 200,00	207 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	70 900,00	70 900,00	70 900,00
28184	Mobilier	29 600,00	29 600,00	29 600,00
28188	Autres	50,00	50,00	50,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		24 710 635,73	21 271 837,00	21 271 837,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 000 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		25 710 635,73	27 071 837,00	27 071 837,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		44 582 450,17	54 853 106,30	54 853 106,30

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	54 853 106,30
---	----------------------

- (1) DÃ©tailler les chapitres budgÃ©taires par article conformÃ©ment au plan de comptes appliquÃ© par la rÃ©gie.
- (2) Cf. ModalitÃ©s de vote I.
- (3) Hors restes Ã rÃ©aliser.
- (4) Le vote de l'organe dÃ©libÃ©rant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le dÃ©tail des opÃ©rations pour compte de tiers.
- (6) Cf. dÃ©finitions du chapitre des opÃ©rations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le dÃ©tail du chapitre 042 si la rÃ©gie applique le rÃ©gime des provisions budgÃ©taires.
- (8) Cf. dÃ©finitions du chapitre des opÃ©rations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des rÃ©sultats de l'exercice prÃ©cÃ©dent (aprÃ©s vote du compte administratif ou si reprise anticipÃ©e des rÃ©sultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					83 051 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					71 051 000,00									
Eau-134	CREDIT FONCIER DE FRANCE	14/12/2005	2006-10-16	01/11/2007	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	4,050	EUR	A	C	O	A-1
Eau-136	SFIL CAFFIL	10/12/2007	2007-12-28	01/05/2009	9 600 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.004 sur Euribor 3M) + 0.004	2,120	2,170	EUR	T	P	O	A-1
Eau-137	SFIL CAFFIL	10/12/2007	2008-06-30	01/07/2009	10 651 000,00	C	Taux fixe annulable à 4.25 % (date d'exercice 01/07/2013)	4,250	4,310	EUR	A	P	O	A-1
Eau-139R	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	30/06/2020	2020-06-30	30/09/2020	7 800 000,00	F	Taux fixe à 1.725 %	1,730	1,760	EUR	T	C	O	A-1
Eau-144	SOCIETE GENERALE	14/11/2011	2011-12-15	15/03/2012	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,530	EUR	T	C	O	A-1
Eau-146	CAISSE D'EPARGNE	06/05/2013	2013-07-05	12/10/2013	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	4,210	EUR	T	C	O	A-1
Eau-148-1	BANQUE DES TERRITOIRES	18/02/2014	2015-03-02	30/06/2018	20 000 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,250	2,250	EUR	A	C	O	A-1
Eau-148-2	BANQUE DES TERRITOIRES	18/02/2014	2022-02-18	01/02/2023	11 500 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,250	2,250	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					12 000 000,00									
Eau-135	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	02/01/2006	2006-12-20	15/12/2007	4 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.03	3,730	3,840	EUR	X	X	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Eau-140	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	07/01/2010	2010-12-27	31/12/2011	8 000 000,00	C	(Euribor 3M-Floor -0.35 sur Euribor 3M) + 0.35	1,360	1,390	EUR	A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					14 169 062,77									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					14 169 062,77									
Eau-147	Agence de l'Eau Loire Bretagne	28/01/2013	2014-08-05	31/08/2016	10 335 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Eau-149	Agence de l'Eau Loire Bretagne	15/01/2015	2015-03-10	30/04/2017	261 030,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Eau-150	Agence de l'Eau Loire Bretagne	22/12/2016	2017-05-11	30/06/2019	1 115 518,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Eau-151	Agence de l'Eau Loire Bretagne	22/12/2016	2017-05-11	30/06/2019	2 457 514,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					97 220 062,77									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		42 142 671,23					4 167 187,59	1 410 971,04	0,00	581 365,81
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		39 164 671,23					3 484 387,59	1 336 021,41	0,00	581 129,93
Eau-134	N	0,00	A-1	500 000,00	1,83	V	(Euribor 12M + 0.0325)-Floor -0.0325 sur Euribor 12M	2,620	250 000,00	13 081,70	0,00	868,95
Eau-136	N	0,00	A-1	2 406 074,00	4,08	F	Taux fixe à 2.93 %	3,010	546 092,76	65 404,72	0,00	9 082,91
Eau-137	N	0,00	A-1	2 891 097,23	3,50	F	Taux fixe à 4.25 %	4,310	678 294,83	124 578,18	0,00	47 805,75
Eau-139R	N	0,00	A-1	6 000 000,00	15,00	F	Taux fixe à 1.725 %	1,760	400 000,00	102 297,29	0,00	268,33
Eau-144	N	0,00	A-1	200 000,00	1,96	F	Taux fixe à 4.39 %	4,530	100 000,00	7 228,26	0,00	195,11
Eau-146	N	0,00	A-1	2 187 500,00	8,53	F	Taux fixe à 4.14 %	4,210	250 000,00	86 681,26	0,00	17 379,38
Eau-148-1	N	0,00	A-1	14 400 000,00	17,50	V	Livret A(Préfixé) + 0.75	3,750	800 000,00	540 000,00	0,00	214 200,00
Eau-148-2	N	0,00	A-1	10 580 000,00	22,08	V	Livret A(Préfixé) + 0.75	3,750	460 000,00	396 750,00	0,00	291 329,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		2 978 000,00					682 800,00	74 949,63	0,00	235,88

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Eau-135	N	0,00	A-1	578 000,00	1,96	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.05)-Floor -0.05 sur TAG	2,960	282 800,00	12 972,71	0,00	235,88
Eau-140	N	0,00	A-1	2 400 000,00	6,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.35 sur Euribor 3M) + 0.35	3,230	400 000,00	61 976,92	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		7 077 309,14					768 659,67	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		7 077 309,14					768 659,67	0,00	0,00	0,00
Eau-147	N	0,00	A-1	4 593 333,31	7,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	574 166,67	0,00	0,00	0,00
Eau-149	N	0,00	A-1	148 110,34	9,33	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 811,04	0,00	0,00	0,00
Eau-150	N	0,00	A-1	717 182,93	12,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	55 167,92	0,00	0,00	0,00
Eau-151	N	0,00	A-1	1 618 682,56	12,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	124 514,04	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		49 219 980,37					4 935 847,26	1 410 971,04	0,00	581 365,81

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	49 219 980,37	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	201 - Frais d'établissement	5	14/12/2012
L	203 - Frais d'études, de recherche et développement et frais d'insertion	5	14/12/2012
L	205 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits similaires	5	14/12/2012
L	208 - Autres immobilisations incorporelles	5	14/12/2012
L	2121 - Agencements et aménagements de terrains nus	15	14/12/2012
L	2125 - Agencements et aménagements de terrains bâtis	15	14/12/2012
L	21311 - Bâtiments d'exploitation	50	14/12/2012
L	21315 - Bâtiments administratifs	50	14/12/2012
L	21351 - Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments d'exploitation	15	14/12/2012
L	21355 - Installations générales, agencements et ménagements des bâtiments administratifs	15	14/12/2012
L	21411 - Bâtiments d'exploitation	50	14/12/2012
L	21415 - Bâtiments administratifs	50	14/12/2012
L	21451 - Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments d'exploitation	15	14/12/2012
L	21455 - Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments administratifs	15	14/12/2012
L	2151 - Installations complexes spécialisées	15	14/12/2012
L	2153 - Installations à caractère spécifique en fonte	70	14/12/2012
L	2153 - Installations à caractère spécifique : autres matériaux	40	14/12/2012
L	2154 - Matériel industriel	15	14/12/2012
L	2155 - Outillage industriel	10	14/12/2012
L	2156 - Matériel spécifique d'exploitation	15	14/12/2012
L	2157 - Agencement et aménagement matériel et outillage industriels	5	14/12/2012
L	217-Les immob reçues pr la mise à dispo. seront amorties sur la même durée de l'immo directe corresp	0	14/12/2012
L	2182 - Matériel de transport	5	14/12/2012
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	2	14/12/2012
L	2184 - Mobilier	10	14/12/2012
L	2188 - Autres	10	14/12/2012
L	4818 - Charges à étaler (Subvention d'équipement)	5	24/06/2013
L	Biens mobiliers achetés d'occasion (durée résiduelle au regard de la durée d'amort d'un bien neuf)	0	23/06/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		42 465,00	42 465,00	0,00	42 465,00
Provision pour comptes épargne temps	0,00	13/09/2022	950,00	950,00	0,00	950,00
Trib jud- Recours pour contestation facture d'eau émise en 2023	0,00	22/10/2024	41 515,00	41 515,00	0,00	41 515,00
Dépréciations (2)	0,00		6 000 000,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
Créances douteuses (Budget 2021)	0,00	23/10/2021	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
Créances douteuses (Budget 2022)	0,00	22/02/2022	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
Créances douteuses (Budget 2022)	0,00	13/09/2022	3 500 000,00	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		6 042 465,00	6 042 465,00	0,00	6 042 465,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	5 666 300,00	5 666 300,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	21 259 837,00	21 259 837,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	15 593 537,00	15 593 537,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 666 300,00	I 5 666 300,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 000 000,00	5 000 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 500 000,00	3 500 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	700 000,00	700 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	800 000,00	800 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		666 300,00	666 300,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	666 300,00	666 300,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		21 259 837,00	III 21 259 837,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		21 259 837,00	21 259 837,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	47 500,00	47 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	157 900,00	157 900,00
28131	Bâtiments	1 200 000,00	1 200 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	418 300,00	418 300,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 954 550,00	4 954 550,00
28154	Matériel industriel	14 100,00	14 100,00
28155	Outillage industriel	56 800,00	56 800,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	843 100,00	843 100,00
28182	Matériel de transport	207 200,00	207 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	70 900,00	70 900,00
28184	Mobilier	29 600,00	29 600,00
28188	Autres	50,00	50,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	13 259 837,00	13 259 837,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP044 Eau Potable	160 236 736,58	10 551 709,76	170 788 446,34	96 344 686,61	35 986 806,30	38 456 953,43

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		53,00	0,00	53,00	41,80	5,80	47,60
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	28,00	0,00	28,00	23,50	2,00	25,50
ATTACHES TERRITORIAUX	A	8,00	0,00	8,00	4,80	2,00	6,80
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	17,00	0,00	17,00	13,50	1,80	15,30
FILIERE TECHNIQUE (c)		265,00	0,00	265,00	209,40	15,00	224,40
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	138,00	0,00	138,00	109,60	0,00	109,60
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	44,00	0,00	44,00	42,00	0,00	42,00
INGENIEURS EN CHEF TERRITORIAUX	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	32,00	0,00	32,00	21,50	6,00	27,50
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	50,00	0,00	50,00	35,30	9,00	44,30
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		318,00	0,00	318,00	251,20	20,80	272,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaill  (ETPT). Le d compte est proportionnel   l'activit  des agents, mesur e par leur quotit  de temps de travail et par leur p riode d'activit  sur l'ann e :

ETPT = Effectifs physiques * quotit  de temps de travail * p riode d'activit  dans l'ann e

Exemple : un agent   temps plein (quotit  de travail = 100 %) pr sent toute l'ann e correspond   1 ETPT ; un agent   temps partiel,   80 % (quotit  de travail = 80 %) pr sent toute l'ann e correspond   0,8 ETPT ; un agent   temps partiel,   80 % (quotit  de travail = 80 %) pr sent la moiti  de l'ann e (ex : CDD de 6 mois, recrutement   mi-ann e) correspond   0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas   un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM	381	0,00	332-14	CDD
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM	419	0,00	332-8-1°	CDD
ATTACHES TERRITORIAUX	A	ADM	611	0,00	332-8-2°	CDD
ATTACHES TERRITORIAUX	A	ADM	444	0,00	326_352	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	697	0,00	332-8-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	565	0,00	332-8-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	611	0,00	332-8-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	739	0,00	332-8-2°	CDD
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	ADM	415	0,00	332-14	CDD
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	ADM	429	0,00	332-8-1°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	415	0,00	332-14	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	444	0,00	332-14	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	395	0,00	332-8-1°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	429	0,00	332-8-1°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	444	0,00	332-8-1°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	480	0,00	332-8-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

Nantes Métropole - Budget annexe Eau - BP - 2025

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/01/2025

Présenté par (1) la Présidente,

A Nantes le 07/02/2025

(1) la Présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil Métropolitain

A Nantes, le 07/02/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nantes, le 07/02/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'Assemblée.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24440040400020	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Nantes MÃ©tropole
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Service de Gestion Comptable de Nantes

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget annexe Assainissement (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations g n rales

Modalit�s de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Pr sentation g n rale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance g�n�rale du budget - D�penses	9
B2 - Balance g�n�rale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - D�tail des d�penses	12
A2 - Section d'exploitation - D�tail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - D�tail des d�penses	16
B2 - Section d'investissement - D�tail des recettes	18
B3 - Op�rations d'�quipement - D�tail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - El ments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - D�tail des cr�dits de tr�sorierie	21
A1.2 - Etat de la dette - R�partition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - R�partition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la r�partition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - D�tail des op�rations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - M�thodes utilis�es pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des d�pr�ciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des op�rations financi�res	35
A4.2 - Equilibre des op�rations financi�res - D�penses	36
A4.3 - Equilibre des op�rations financi�res - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des d�penses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des d�penses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des d�p. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	38
A5.2.2 - Etat de ventilation des d�p. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	43
A6 - Etat des charges transf�r�es	Sans Objet
A7 - D�tail des op�rations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la r�gie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions vers�es dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de cr�dit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des march�s de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donn�s	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements re�us	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des cr�dits de paiement aff�rents	47
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des cr�dits de paiement aff�rents	Sans Objet

C - Autres  l ments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	48
C1.2 - Etat du personnel de la collectivit� ou de l'�tablissement de rattachement employ� par la r�gie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a �t� pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualis�s dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arr t  et signatures

D - Arr�t� et signatures	52
--------------------------	----

(1) Ces  tats ne sont obligatoires que pour les r gies rattach es   des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant d cid  d' tablir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fix es par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces  tats ne sont obligatoires que pour les r gies rattach es   des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT),   des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et   leurs  tablissements publics.

(3) Uniquement pour les services dot s de l'autonomie financi re et de la personnalit  morale.

Pr ciser, pour chaque annexe, si l' tat est sans objet le cas  ch ant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	63 769 983,00	63 769 983,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		63 769 983,00	63 769 983,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	51 829 158,35	51 829 158,35
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		51 829 158,35	51 829 158,35

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	115 599 141,35	115 599 141,35
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	23 278 878,26	0,00	27 031 422,00	27 031 422,00	27 031 422,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 572 586,00	0,00	12 742 261,00	12 742 261,00	12 742 261,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000 005,00	0,00	1 000 005,00	1 000 005,00	1 000 005,00
Total des dépenses de gestion des services		35 851 469,26	0,00	40 773 688,00	40 773 688,00	40 773 688,00
66	Charges financières	190 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 261 000,00	0,00	3 996 500,00	3 996 500,00	3 996 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		43 585,00	43 585,00	43 585,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		37 302 469,26	0,00	44 973 773,00	44 973 773,00	44 973 773,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	5 803 564,74		4 173 210,00	4 173 210,00	4 173 210,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	14 400 000,00		14 623 000,00	14 623 000,00	14 623 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		20 203 564,74		18 796 210,00	18 796 210,00	18 796 210,00
TOTAL		57 506 034,00	0,00	63 769 983,00	63 769 983,00	63 769 983,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	63 769 983,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	171 281,00	0,00	188 000,00	188 000,00	188 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	55 628 753,00	0,00	58 391 983,00	58 391 983,00	58 391 983,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	265 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
75	Autres produits de gestion courante	31 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes de gestion des services		56 096 034,00	0,00	58 874 983,00	58 874 983,00	58 874 983,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	49 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		56 145 034,00	0,00	60 569 983,00	60 569 983,00	60 569 983,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 361 000,00		3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 361 000,00		3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
TOTAL		57 506 034,00	0,00	63 769 983,00	63 769 983,00	63 769 983,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	63 769 983,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	15 596 210,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalit s de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des r sultats de l'exercice pr c dent (apr s vote du compte administratif ou si reprise anticip e des r sultats).
- (3) Le vote de l'organe d lib rant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la r gie applique le r gime des provisions semi-budg taires, ainsi que pour la dotation aux d pr ciations des stocks de fournitures et de marchandises, des cr ances et des valeurs mobili res de placement, aux d pr ciations des comptes de tiers et aux d pr ciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'op ration $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'op ration $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	2 086 050,71	0,00	3 114 886,43	3 114 886,43	3 114 886,43
21	Immobilisations corporelles	2 186 238,54	0,00	2 326 454,96	2 326 454,96	2 326 454,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	32 392 139,13	0,00	37 676 186,96	37 676 186,96	37 676 186,96
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	36 664 428,38	0,00	43 117 528,35	43 117 528,35	43 117 528,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000 000,00	0,00	811 630,00	811 630,00	811 630,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 500 000,00	0,00	1 511 630,00	1 511 630,00	1 511 630,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	40 164 428,38	0,00	44 629 158,35	44 629 158,35	44 629 158,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 361 000,00		3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 000 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 361 000,00		7 200 000,00	7 200 000,00	7 200 000,00
	TOTAL	44 525 428,38	0,00	51 829 158,35	51 829 158,35	51 829 158,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	51 829 158,35
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 542 121,75	0,00	102 134,00	102 134,00	102 134,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	19 779 741,89	0,00	28 930 814,35	28 930 814,35	28 930 814,35
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	21 321 863,64	0,00	29 032 948,35	29 032 948,35	29 032 948,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opÃ©rations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes rÃ©elles d'investissement		21 321 863,64	0,00	29 032 948,35	29 032 948,35	29 032 948,35
021	Virement de la section d'exploitation (4)	5 803 564,74		4 173 210,00	4 173 210,00	4 173 210,00
040	OpÃ©rat° ordre transfert entre sections (4)	14 400 000,00		14 623 000,00	14 623 000,00	14 623 000,00
041	OpÃ©rations patrimoniales (4)	3 000 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		23 203 564,74		22 796 210,00	22 796 210,00	22 796 210,00
TOTAL		44 525 428,38	0,00	51 829 158,35	51 829 158,35	51 829 158,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	51 829 158,35
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget votÃ© en Ã©quilibre, des ressources propres correspondant Ã l'excÃ©dent des recettes rÃ©elles de fonctionnement sur les dÃ©penses rÃ©elles de fonctionnement. Il sert Ã financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la rÃ©gie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÃ©GAGÃ© PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

15 596 210,00

(1) cf. ModalitÃ©s de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des rÃ©sultats de l'exercice prÃ©cÃ©dent (aprÃ©s vote du compte administratif ou si reprise anticipÃ©e des rÃ©sultats).

(3) Le vote de l'organe dÃ©libÃ©rant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dÃ©pense, lorsque la rÃ©gie effectue une dotation initiale en espÃ©ces au profit d'un service public non personnalisÃ© qu'elle crÃ©e et, en recettes, lorsque le service non personnalisÃ© reÃ§oit une dotation en espÃ©ces de la part de sa collectivitÃ© de rattachement.

(6) Seul le total des opÃ©rations rÃ©elles pour compte de tiers figure sur cet Ã©tat (voir le dÃ©tail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opÃ©ration DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opÃ©ration RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	27 031 422,00		27 031 422,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 742 261,00		12 742 261,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000 005,00		1 000 005,00
66	Charges financières	160 000,00	0,00	160 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 996 500,00	0,00	3 996 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	43 585,00	14 623 000,00	14 666 585,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		4 173 210,00	4 173 210,00
Dépenses d'exploitation – Total		44 973 773,00	18 796 210,00	63 769 983,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	63 769 983,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	700 000,00	0,00	700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 114 886,43	0,00	3 114 886,43
21	Immobilisations corporelles (6)	2 326 454,96	0,00	2 326 454,96
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	37 676 186,96	4 000 000,00	41 676 186,96
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	811 630,00	0,00	811 630,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		1 600 000,00	1 600 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		44 629 158,35	7 200 000,00	51 829 158,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	51 829 158,35
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	188 000,00		188 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	58 391 983,00		58 391 983,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	265 000,00		265 000,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00		30 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	95 000,00	1 600 000,00	1 695 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		1 600 000,00	1 600 000,00
	Recettes d'exploitation – Total	60 569 983,00	3 200 000,00	63 769 983,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	63 769 983,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	102 134,00	0,00	102 134,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	28 930 814,35	0,00	28 930 814,35
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		14 516 000,00	14 516 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		107 000,00	107 000,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		4 173 210,00	4 173 210,00
	Recettes d'investissement – Total	29 032 948,35	22 796 210,00	51 829 158,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	51 829 158,35
---	----------------------

- (1) Y compris les opÃ©rations relatives au rattachement des charges et des produits et les opÃ©rations d'ordre semi-budgÃ©taires.
- (2) Voir liste des opÃ©rations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la rÃ©gie applique le rÃ©gime des provisions budgÃ©taires.
- (5) Seul le total des opÃ©rations pour compte de tiers figure sur cet Ã©tat (voir le dÃ©tail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	23 278 878,26	27 031 422,00	27 031 422,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	919 600,00	1 364 000,00	1 364 000,00
6062	Produits de traitement	558 000,00	558 000,00	558 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	365 250,00	387 500,00	387 500,00
6064	Fournitures administratives	20 000,00	21 000,00	21 000,00
6066	Carburants	212 000,00	215 000,00	215 000,00
6068	Autres matières et fournitures	25 200,00	21 700,00	21 700,00
611	Sous-traitance générale	13 412 220,60	14 304 000,00	14 304 000,00
6132	Locations immobilières	265 000,00	292 500,00	292 500,00
6135	Locations mobilières	37 000,00	40 000,00	40 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	20 000,00	45 000,00	45 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	27 500,00	32 000,00	32 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	601 500,00	601 500,00	601 500,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	70 000,00	80 000,00	80 000,00
61551	Entretien matériel roulant	261 000,00	300 000,00	300 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	28 500,00	28 500,00	28 500,00
6156	Maintenance	330 005,27	355 462,00	355 462,00
6161	Multirisques	71 000,00	92 000,00	92 000,00
618	Divers	1 261 010,00	1 010 585,00	1 010 585,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 500,00	107 750,00	107 750,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	3 500,00	3 500,00
6236	Catalogues et imprimés	20 800,00	33 800,00	33 800,00
6238	Divers	20 000,00	5 000,00	5 000,00
6241	Transports sur achats	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6247	Transports collectifs personnel	2 350,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	12 000,00	11 000,00	11 000,00
6257	Réceptions	20 250,00	21 365,00	21 365,00
6262	Frais de télécommunications	56 900,00	53 300,00	53 300,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 500,00	1 500,00
6282	Frais de gardiennage	205 000,00	266 000,00	266 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	167 000,00	182 000,00	182 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	3 168 744,39	3 488 197,00	3 488 197,00
62878	Remb. frais à des tiers	192 263,00	192 263,00	192 263,00
6288	Autres	400 000,00	390 000,00	390 000,00
63512	Taxes foncières	470 000,00	400 000,00	400 000,00
6358	Autres droits	5 485,00	5 500,00	5 500,00
63713	Redevance pour la performance des systèm	0,00	2 070 000,00	2 070 000,00
6378	Autres taxes et redevances	38 800,00	42 000,00	42 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 572 586,00	12 742 261,00	12 742 261,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	34 000,00	34 000,00	34 000,00
6331	Versement de mobilité	117 064,00	128 675,00	128 675,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	29 286,00	32 182,00	32 182,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	58 575,00	64 376,00	64 376,00
6411	Salaires, appointements, commissions	7 648 400,00	8 410 398,00	8 410 398,00
6413	Primes et gratifications	398 059,00	432 198,00	432 198,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 148 898,00	1 172 352,00	1 172 352,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 521 000,00	1 774 400,00	1 774 400,00
6471	Prestations directes	14 136,00	28 100,00	28 100,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	115 000,00	120 000,00	120 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	22 000,00	20 000,00	20 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	430 000,00	470 000,00	470 000,00
648	Autres charges de personnel	36 168,00	55 580,00	55 580,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000 005,00	1 000 005,00	1 000 005,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		35 851 469,26	40 773 688,00	40 773 688,00
= (011 + 012 + 014 + 65)				

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b) (8)	190 000,00	160 000,00	160 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	208 519,00	158 621,00	158 621,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-28 519,00	-8 621,00	-8 621,00
6688	Autre	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 261 000,00	3 996 500,00	3 996 500,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	4 000,00	1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	365 000,00	1 505 000,00	1 505 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	630 000,00	2 230 000,00	2 230 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	230 000,00	230 000,00	230 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	32 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	43 585,00	43 585,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	325,00	325,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	43 260,00	43 260,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		37 302 469,26	44 973 773,00	44 973 773,00
023	Virement à la section d'investissement	5 803 564,74	4 173 210,00	4 173 210,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	14 400 000,00	14 623 000,00	14 623 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	14 400 000,00	14 516 000,00	14 516 000,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	0,00	107 000,00	107 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		20 203 564,74	18 796 210,00	18 796 210,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		20 203 564,74	18 796 210,00	18 796 210,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		57 506 034,00	63 769 983,00	63 769 983,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	63 769 983,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	28 125,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	36 746,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-8 621,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	171 281,00	188 000,00	188 000,00
64198	Autres remboursements	171 281,00	188 000,00	188 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	55 628 753,00	58 391 983,00	58 391 983,00
704	Travaux	1 700 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	42 593 000,00	44 863 000,00	44 863 000,00
70613	Participations assainissement collectif	6 500 000,00	6 500 000,00	6 500 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	146 000,00	292 000,00	292 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	2 276 753,00	2 276 753,00	2 276 753,00
7068	Autres prestations de services	1 150 000,00	1 222 000,00	1 222 000,00
7088	Autres produits activités annexes	1 263 000,00	1 238 230,00	1 238 230,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	265 000,00	265 000,00	265 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	265 000,00	265 000,00	265 000,00
75	Autres produits de gestion courante	31 000,00	30 000,00	30 000,00
752	Revenus des immeubles	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7588	Autres	6 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		56 096 034,00	58 874 983,00	58 874 983,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	49 000,00	95 000,00	95 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 000,00	10 000,00	10 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	50 000,00	50 000,00
778	Autres produits exceptionnels	45 000,00	35 000,00	35 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		56 145 034,00	60 569 983,00	60 569 983,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 361 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 361 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
797	Transferts charges exceptionnelles	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 361 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		57 506 034,00	63 769 983,00	63 769 983,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	63 769 983,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs

mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040*, *RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 086 050,71	3 114 886,43	3 114 886,43
2031	Frais d'études	1 721 815,71	2 271 277,34	2 271 277,34
2051	Concessions et droits assimilés	364 235,00	843 609,09	843 609,09
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 186 238,54	2 326 454,96	2 326 454,96
2111	Terrains nus	1 861,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	391 000,00	371 112,32	371 112,32
2155	Outillage industriel	112 923,37	130 000,00	130 000,00
21562	Service d'assainissement	135 000,00	202 412,00	202 412,00
2182	Matériel de transport	1 462 208,36	1 550 000,00	1 550 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	66 600,00	22 930,64	22 930,64
2184	Mobilier	16 645,81	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	32 392 139,13	37 676 186,96	37 676 186,96
2313	Constructions	3 647 925,29	6 807 550,69	6 807 550,69
2315	Installat°, matériel et outillage techni	28 744 213,84	30 868 636,27	30 868 636,27
Total des dépenses d'équipement		36 664 428,38	43 117 528,35	43 117 528,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500 000,00	700 000,00	700 000,00
1641	Emprunts en euros	2 300 000,00	500 000,00	500 000,00
1681	Autres emprunts	200 000,00	200 000,00	200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000 000,00	811 630,00	811 630,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	1 000 000,00	811 630,00	811 630,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 500 000,00	1 511 630,00	1 511 630,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		40 164 428,38	44 629 158,35	44 629 158,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 361 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 361 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	760 000,00	800 000,00	800 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	11 000,00	120 000,00	120 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	220 000,00	300 000,00	300 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	60 000,00	70 000,00	70 000,00
139188	des tiers	310 000,00	310 000,00	310 000,00
	Charges transférées	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
4818	Charges à étaler	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
2313	Constructions	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 361 000,00	7 200 000,00	7 200 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		44 525 428,38	51 829 158,35	51 829 158,35

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	51 829 158,35
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalit s de vote I.
- (3) Hors restes   r aliser.
- (4) Le vote de l'organe d lib rant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir  tat III B3 pour le d tail des op rations d' quipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le d tail des op rations pour compte de tiers.
- (7) Cf. d finitions du chapitre des op rations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le d tail du chapitre 042 si la r gie applique le r gime des provisions budg taires.
- (9) Cf. d finitions du chapitre des op rations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Incrire en cas de reprise des r sultats de l'exercice pr c dent (apr s vote du compte administratif ou si reprise anticip e des r sultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 542 121,75	102 134,00	102 134,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 192 121,75	102 134,00	102 134,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	350 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	19 779 741,89	28 930 814,35	28 930 814,35
1641	Emprunts en euros	19 779 741,89	28 930 814,35	28 930 814,35
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		21 321 863,64	29 032 948,35	29 032 948,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		21 321 863,64	29 032 948,35	29 032 948,35
021	Virement de la section d'exploitation	5 803 564,74	4 173 210,00	4 173 210,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	14 400 000,00	14 623 000,00	14 623 000,00
28031	Frais d'études	850 000,00	900 000,00	900 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	160 000,00	220 000,00	220 000,00
28131	Bâtiments	2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	400 000,00	500 000,00	500 000,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	600,00	1 000,00	1 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 182 150,00	7 050 000,00	7 050 000,00
28154	Matériel industriel	77 000,00	100 000,00	100 000,00
28155	Outils industriel	20 000,00	20 000,00	20 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	150 000,00	150 000,00	150 000,00
28182	Matériel de transport	130 250,00	200 000,00	200 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	50 000,00	55 000,00	55 000,00
28184	Mobilier	80 000,00	20 000,00	20 000,00
4818	Charges à étaler	0,00	107 000,00	107 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		20 203 564,74	18 796 210,00	18 796 210,00
041	Opérations patrimoniales (8)	3 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	3 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		23 203 564,74	22 796 210,00	22 796 210,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		44 525 428,38	51 829 158,35	51 829 158,35

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	51 829 158,35
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe dÃ©libÃ©rant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le dÃ©tail des opÃ©rations pour compte de tiers.
- (6) Cf. dÃ©finitions du chapitre des opÃ©rations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le dÃ©tail du chapitre 042 si la rÃ©gie applique le rÃ©gime des provisions budgÃ©taires.
- (8) Cf. dÃ©finitions du chapitre des opÃ©rations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des rÃ©sultats de l'exercice prÃ©cÃ©dent (aprÃ©s vote du compte administratif ou si reprise anticipÃ©e des rÃ©sultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					13 266 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					13 266 000,00									
assain-435	SFIL CAFFIL	11/12/2007	2008-06-30	01/07/2009	6 266 000,00	C	Taux fixe annulable à 4.25 % (date d'exercice 01/07/2013)	4,250	4,310	EUR	A	P	O	A-1
assain-445	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2024	2024-12-20	30/04/2025	7 000 000,00	F	Taux fixe à 3.17 %	3,170	3,260	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 466 141,00									
1681 Autres emprunts (total)					3 466 141,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numÃ©ro de contrat)	Emprunts et dettes Ã l'origine du contrat													
	Organisme prÃªteur ou chef de file	Date de signature	Date d'Ã©mission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intÃ©rÃªt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	PÃ©riodicite des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	PossibilitÃ© de remboursement anticipÃ© O/N	CatÃ©gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
assain-443	Agence de l'Eau Loire Bretagne	10/03/2015	2015-11-24	31/12/2017	3 363 500,00	F	Taux fixe Ã 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
assain-444	Agence de l'Eau Loire Bretagne	10/09/2015	2015-11-27	31/12/2017	102 641,00	F	Taux fixe Ã 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons Ã moyen terme nÃ©gociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total gÃ©nÃ©ral					16 732 141,00									

(1) Si un emprunt donne lieu Ã plusieurs mobilisations, indiquer la date de la premiÃ¨re mobilisation.

(2) Nominal : montant empruntÃ© Ã l'origine.

(3) Type de taux d'intÃ©rÃªt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-Ã-dire un taux variable qui n'est pas seulement dÃ©fini comme la simple addition d'un taux usuel de rÃ©fÃ©rence et d'une marge exprimÃ©e en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux Ã l'origine du contrat.

(6) Indiquer la pÃ©riodicite des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres Ã prÃ©ciser.

(8) CatÃ©gorie d'emprunt Ã l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivitÃ©s territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		8 700 837,13					749 041,91	262 829,12	0,00	63 258,37
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 700 837,13					749 041,91	262 829,12	0,00	63 258,37
assain-435	N	0,00	A-1	1 700 837,13	3,50	F	Taux fixe à 4.25 %	4,310	399 041,90	73 289,54	0,00	28 124,20
assain-445	N	0,00	A-1	7 000 000,00	15,08	F	Taux fixe à 3.17 % Taux fixe à 3.17 %	3,260	350 000,01	189 539,58	0,00	35 134,17
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 964 448,39					197 066,76	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 964 448,39					197 066,76	0,00	0,00	0,00
assain-443	N	0,00	A-1	1 908 474,81	10,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	190 847,48	0,00	0,00	0,00
assain-444	N	0,00	A-1	55 973,58	9,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 219,28	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numÃ©ro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	CatÃ©gorie d'emprunt aprÃ©s couverture Ã©ventuelle (11)	Capital restant dÃ© au 01/01/N	DurÃ©e rÃ©siduelle (en annÃ©es)	Taux d'intÃ©rÃ©t			AnnuitÃ© de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intÃ©rÃ©t Ã la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intÃ©rÃ©t (15)	IntÃ©rÃ©ts perÃ©us (le cas Ã©chÃ©ant) (16)	
1682 Bons Ã moyen terme nÃ©gociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total gÃ©nÃ©ral		0,00		10 665 285,52					946 108,67	262 829,12	0,00	63 258,37

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trÃ©sorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prÃ©vue pour l'exercice correspondant au vÃ©ritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis Ã couverture, il convient de complÃ©ter le tableau « dÃ©tail des opÃ©rations de couverture ».

(11) CatÃ©gorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivitÃ©s territoriales).

(12) Type de taux d'intÃ©rÃ©t aprÃ©s opÃ©rations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-Ã-dire un taux variable qui n'est pas seulement dÃ©fini comme la simple addition d'un taux usuel de rÃ©fÃ©rence et d'une marge exprimÃ©e en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N aprÃ©s opÃ©rations de couverture.

(14) Taux aprÃ©s opÃ©rations de couverture Ã©ventuelles. Pour les emprunts Ã taux variable, indiquer le niveau Ã la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intÃ©rÃ©ts dus au titre du contrat initial et comptabilisÃ©s Ã l'article 66111 « IntÃ©rÃ©ts rÃ©glÃ©s Ã l'Ã©chÃ©ance » (intÃ©rÃ©ts dÃ©caissÃ©s) et intÃ©rÃ©ts Ã©ventuels dus au titre du contrat d'Ã©change Ã©ventuel et comptabilisÃ©s Ã l'article 668.

(16) Indiquer les intÃ©rÃ©ts Ã©ventuellement reÃ§us au titre du contrat d'Ã©change Ã©ventuel et comptabilisÃ©s au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 665 285,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	201 - Frais d'établissement	5	14/12/2012
L	203 - Frais de recherche développement	5	14/12/2012
L	205 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	5	14/12/2012
L	208 - Autres immobilisations incorporelles	5	14/12/2012
L	2121 - Agencements et aménagements de terrains nus	15	14/12/2012
L	2125 - Agencements et aménagements de terrains bâtis	15	14/12/2012
L	21311 - Bâtiments d'exploitation	50	14/12/2012
L	21315 - Bâtiments administratifs	50	14/12/2012
L	21351 - Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments d'exploitation	15	14/12/2012
L	21355 - Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments administratifs	15	14/12/2012
L	21411 - Bâtiments d'exploitation	50	14/12/2012
L	21415 - Bâtiments administratifs	50	14/12/2012
L	21451 - Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments d'exploitation	15	14/12/2012
L	21455- Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments administratifs	15	14/12/2012
L	2151 - Installations complexes spécialisées	15	14/12/2012
L	2153 - Installations à caractère spécifique en fonte	70	14/12/2012
L	2153 - Installations à caractère spécifique : autres matériaux	40	14/12/2012
L	2154 - Matériel industriel	15	14/12/2012
L	2155 - Outillage industriel	10	14/12/2012
L	2156 - Matériel spécifique d'exploitation	15	14/12/2012
L	2157 - Agencement et aménagement matériel et outillage industriels	5	14/12/2012
L	217 - Les immob reçues pr mise à dispo. seront amort. sur la même durée de l'immob directe corresp	0	14/12/2012
L	2182 - Matériel de transport	5	14/12/2012
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	2	14/12/2012
L	2184 - Mobilier	10	14/12/2012
L	2188 - Autres	10	14/12/2012
L	4818 - Charges à étaler (Subvention d'équipement)	5	14/06/2013
L	Biens mobiliers achetés d'occasion (durée résiduelle au regard de la durée d'amort d'un bien neuf)	0	23/06/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		13 847,00	13 847,00	0,00	13 847,00
Provision pour comptes épargne temps	0,00	13/09/2022	325,00	325,00	0,00	325,00
Provision pour charges et contentieux d'une SCCV pour émission d'une PFAC	0,00	04/10/2024	13 522,00	13 522,00	0,00	13 522,00
Dépréciations (2)	0,00		264 879,00	264 879,00	0,00	264 879,00
Créances douteuses (Budget 2021)	0,00	23/10/2021	121 619,00	121 619,00	0,00	121 619,00
Créances douteuses (Budget 2022)	0,00	22/02/2022	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Créances douteuses (Budget 2024)	0,00	22/10/2024	43 260,00	43 260,00	0,00	43 260,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		278 726,00	278 726,00	0,00	278 726,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 300 000,00	2 300 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	18 796 210,00	18 796 210,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	16 496 210,00	16 496 210,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 300 000,00	I 2 300 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		700 000,00	700 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	500 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	200 000,00	200 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 600 000,00	1 600 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 600 000,00	1 600 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		18 796 210,00	III 18 796 210,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		18 796 210,00	18 796 210,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	900 000,00	900 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	220 000,00	220 000,00
28131	Bâtiments	2 800 000,00	2 800 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	500 000,00	500 000,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	1 000,00	1 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 500 000,00	2 500 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 050 000,00	7 050 000,00
28154	Matériel industriel	100 000,00	100 000,00
28155	Outillage industriel	20 000,00	20 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	150 000,00	150 000,00
28182	Matériel de transport	200 000,00	200 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	55 000,00	55 000,00
28184	Mobilier	20 000,00	20 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	107 000,00	107 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 173 210,00	4 173 210,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	26 791 422,00
6061	Fournitures non stockables	1 364 000,00
6062	Produits de traitement	558 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	387 500,00
6064	Fournitures administratives	21 000,00
6066	Carburants	215 000,00
6068	Autres matières et fournitures	21 700,00
611	Sous-traitance générale	14 184 000,00
6132	Locations immobilières	292 500,00
6135	Locations mobilières	40 000,00
614	Charges locatives & de copropriété	45 000,00
61521	Entretien et réparations sur bâtiment publics	32 000,00
61523	Entretien et réparations sur réseaux	601 500,00
61528	Entretien et réparations - Autres	80 000,00
61551	Entretien et réparation sur matériel roulant	300 000,00
61558	Entretien et réparation sur autres biens mobiliers	28 500,00
6156	Maintenance	355 462,00
6161	Primes d'assurances multirisques	92 000,00
618	Divers	995 585,00
6227	Frais d'acte et de contentieux	107 750,00
6231	Annonces et insertions	3 500,00
6236	Catalogues et imprimés	33 800,00
6241	Transports sur achats	4 500,00
6247	Transports collectifs du personnel	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	11 000,00
6257	Réceptions	21 365,00
6262	Frais de télécommunications	53 300,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00
6282	Frais de gardiennage	266 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	182 000,00
62871	Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	3 388 197,00
62878	Remboursements de frais	192 263,00
6288	Autres	390 000,00
63512	Taxes foncières	400 000,00
6358	Autres droits	5 500,00
63713	Redevance pour la performance des systèmes d'assainissement	2 070 000,00
6378	Autres taxes et redevances	42 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 742 261,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	34 000,00
6331	Versement de transport	128 675,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	32 182,00
6336	Cotisations aux C.N.F.P.T. et centres de gestion	64 376,00
6411	Salaires, appointement, commissions de base	8 410 398,00
6413	Primes et gratifications	432 198,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 172 352,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 774 400,00
6471	Prestations diverses	28 100,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	120 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	470 000,00
648	Autres charges de personnel	55 580,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000 005,00

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
6541	Créances admises en non-valeur	1 000 000,00
6588	Autres charges diverses de gestion courante	5,00
66	Charges financières	160 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	158 621,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-8 621,00
6688	Autres charges financières	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 666 500,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	1 500,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 505 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	1 900 000,00
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	230 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	43 585,00
6815	Dotations aux provisions pr risques & charges d'exploitation	325,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	43 260,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		44 403 773,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	14 623 000,00
6811	<i>Dotations aux amortissements sur immo incorpo et corpo</i>	<i>14 516 000,00</i>
6812	<i>Dotations aux amortis. des charges d'exploitation à répartir</i>	<i>107 000,00</i>
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	4 173 210,00
Total des dépenses d'ordre		18 796 210,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		63 199 983,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	188 000,00
64198	Autres remboursements	188 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	58 099 983,00
704	Travaux	2 000 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	44 863 000,00
70613	Participation pour assainissement collectif	6 500 000,00
7063	Contributions des communes ou de l'E.P.C.I (eaux pluviales)	2 276 753,00
7068	Autres prestations de services	1 222 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes	1 238 230,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00
752	Revenus des immeubles	25 000,00
7588	Autres produits de gestion courante	5 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	95 000,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	50 000,00
778	Autres produits exceptionnels	35 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	1 600 000,00
7815	Reprises s/ provisions pr risques et charges d'exploit.	1 600 000,00
Total des recettes réelles		60 012 983,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 200 000,00
777	Quote part subvention d'inv virée au résultat de l'exercice	1 600 000,00
797	Transferts de charges exceptionnelles	1 600 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		3 200 000,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		63 212 983,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	240 000,00
611	Sous-traitance générale (Spanc)	120 000,00
618	Prestations informatiques (Spanc)	15 000,00
6238	Divers (Spanc)	5 000,00
62871	Rembours de frais à la collectivité de rattachement (SPANC)	100 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	330 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement (Spanc)	330 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		570 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		570 000,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	292 000,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif (Spanc)	292 000,00
74	Subventions d'exploitation	265 000,00
748	Autres subventions d'exploitation (Spanc)	265 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		557 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		557 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	3 114 886,43
2031	Frais d'études	2 271 277,34
2051	Concessions et droits similaires	843 609,09
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 326 454,96
2154	Matériel industriel	371 112,32
2155	Outillage industriel	130 000,00
21562	Matériel spécif d'exploitation assainis.	202 412,00
2182	Matériel de transport	1 550 000,00
2183	Matériel de bureau et mat. informatique	22 930,64
2184	Mobilier	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	37 676 186,96
2313	Constructions (en cours)	6 807 550,69
2315	Installations, matériel & outillage techn.	30 868 636,27
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	700 000,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00
1681	Autres emprunts	200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	811 630,00
2764	Créances sur particuliers & autres personnes de droit privé	811 630,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		44 629 158,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 200 000,00
139111	Subv. d'équipement - Agence de l'Eau	800 000,00
139118	Subv. d'équipement - Autres	120 000,00
13912	Subv. d'équipement - Régions	300 000,00
13913	Subv. d'équipement - Départements	70 000,00
13918	Subv. d'équipement - autres	310 000,00
4818	Charges à étaler	1 600 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		7 200 000,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		51 829 158,35

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	102 134,00
13111	Subv d'équipement - Agence de l'Eau	102 134,00
16	Emprunts et dettes assimilées	28 930 814,35
1641	Emprunts en euros	28 930 814,35
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		29 032 948,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections	14 623 000,00
28031	<i>Amortissements frais d'études</i>	<i>900 000,00</i>
2805	<i>Amortissements Concessions & droits similaires, brevets...</i>	<i>220 000,00</i>
28131	<i>Amortissements des bâtiments</i>	<i>2 800 000,00</i>
28135	<i>Amort. pr install. agencement et aménagt constructions</i>	<i>500 000,00</i>
28141	<i>Amortis constructions s/ sol d'autrui - bâtiments</i>	<i>1 000,00</i>
28151	<i>Amortissements Installations complexes spécialisées</i>	<i>2 500 000,00</i>
28153	<i>Amortissements installations à caractère spécifique</i>	<i>7 050 000,00</i>
28154	<i>Amortissements matériel industriel</i>	<i>100 000,00</i>
28155	<i>Amortissement outillage industriel</i>	<i>20 000,00</i>
28156	<i>Amortissements du matériel spécifique d'exploitation</i>	<i>150 000,00</i>
28182	<i>Amortissements matériel de transport</i>	<i>200 000,00</i>
28183	<i>Amortissements matériel de bureau et matériel informati</i>	<i>55 000,00</i>
28184	<i>Amortissements mobilier</i>	<i>20 000,00</i>
4818	<i>Amortissements Charges à étaler</i>	<i>107 000,00</i>
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 173 210,00
Total des recettes d'ordre		22 796 210,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		51 829 158,35

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP043 Eaux usées	242 534 822,81	16 626 915,82	259 161 738,63	107 571 533,56	43 929 158,35	107 661 046,72

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		29,00	0,00	29,00	22,20	4,00	26,20
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	14,00	0,00	14,00	12,60	1,00	13,60
ATTACHES TERRITORIAUX	A	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	10,00	0,00	10,00	5,60	3,00	8,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		200,00	0,00	200,00	144,50	25,60	170,10
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	81,00	0,00	81,00	67,30	0,00	67,30
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	22,00	0,00	22,00	20,00	0,00	20,00
INGENIEURS EN CHEF TERRITORIAUX	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	31,00	0,00	31,00	18,90	10,00	28,90
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	65,00	0,00	65,00	37,30	15,60	52,90
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		229,00	0,00	229,00	166,70	29,60	196,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM	368	0,00	326_352	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	518	0,00	332-24	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	444	0,00	332-8-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	484	0,00	332-8-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	518	0,00	332-8-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	565	0,00	332-8-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	611	0,00	332-8-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	611	0,00	332-10	CDI
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	721	0,00	332-10	CDI
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	ADM	429	0,00	332-8-1°	CDD
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	ADM	431	0,00	332-8-1°	CDD
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	ADM	452	0,00	332-8-1°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	429	0,00	332-14	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	397	0,00	332-8-1°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	397	0,00	332-14	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	415	0,00	332-8-1°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	429	0,00	332-8-1°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	444	0,00	332-8-1°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	458	0,00	332-13	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	480	0,00	332-8-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/01/2025

Présenté par (1) la Présidente,

A Nantes le 07/02/2025

(1) la Présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil Métropolitain

A Nantes, le 07/02/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nantes, le 07/02/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'Assemblée.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24440040400046	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Nantes Métropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Service de Gestion Comptable de Nantes

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : Locaux industriels-commerciaux (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	33
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	34
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	1 495 900,00	1 495 900,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	S	(si déficit)	(si excédent)
O	R	0,00	0,00
S	T	=	=
		1 495 900,00	1 495 900,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	1 558 631,18	1 558 631,18
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	S	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	R	0,00	0,00
S	T	=	=
		1 558 631,18	1 558 631,18

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 054 531,18	3 054 531,18
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	703 300,00	0,00	912 899,20	912 899,20	912 899,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses de gestion des services		714 300,00	0,00	922 899,20	922 899,20	922 899,20
66	Charges financières	30 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
67	Charges exceptionnelles	22 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	40 000,00		47 369,62	47 369,62	47 369,62
Total des dépenses réelles d'exploitation		806 300,00	0,00	1 037 268,82	1 037 268,82	1 037 268,82
023	Virement à la section d'investissement (6)	11 100,00		2 631,18	2 631,18	2 631,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	526 000,00		456 000,00	456 000,00	456 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		537 100,00		458 631,18	458 631,18	458 631,18
TOTAL		1 343 400,00	0,00	1 495 900,00	1 495 900,00	1 495 900,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 495 900,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 050 400,00	0,00	902 900,00	902 900,00	902 900,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	131 000,00	0,00	431 000,00	431 000,00	431 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 181 400,00	0,00	1 333 900,00	1 333 900,00	1 333 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 181 400,00	0,00	1 333 900,00	1 333 900,00	1 333 900,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	162 000,00		162 000,00	162 000,00	162 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		162 000,00		162 000,00	162 000,00	162 000,00
TOTAL		1 343 400,00	0,00	1 495 900,00	1 495 900,00	1 495 900,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 495 900,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	296 631,18
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	194 100,00	0,00	211 131,18	211 131,18	211 131,18
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	245 100,00	0,00	231 131,18	231 131,18	231 131,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	180 000,00	0,00	165 500,00	165 500,00	165 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	180 000,00	0,00	165 500,00	165 500,00	165 500,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	425 100,00	0,00	396 631,18	396 631,18	396 631,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	162 000,00		162 000,00	162 000,00	162 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 162 000,00		1 162 000,00	1 162 000,00	1 162 000,00
	TOTAL	1 587 100,00	0,00	1 558 631,18	1 558 631,18	1 558 631,18

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 558 631,18
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	50 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	50 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		50 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	11 100,00		2 631,18	2 631,18	2 631,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	526 000,00		456 000,00	456 000,00	456 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 537 100,00		1 458 631,18	1 458 631,18	1 458 631,18
TOTAL		1 587 100,00	0,00	1 558 631,18	1 558 631,18	1 558 631,18

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 558 631,18
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

296 631,18

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	912 899,20		912 899,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00		10 000,00
66	Charges financières	25 000,00	0,00	25 000,00
67	Charges exceptionnelles	42 000,00	0,00	42 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	456 000,00	456 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	47 369,62		47 369,62
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 631,18	2 631,18
Dépenses d'exploitation – Total		1 037 268,82	458 631,18	1 495 900,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 495 900,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	162 000,00	162 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	165 500,00	0,00	165 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	211 131,18	1 000 000,00	1 211 131,18
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		396 631,18	1 162 000,00	1 558 631,18

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 558 631,18
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	902 900,00		902 900,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	431 000,00		431 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	162 000,00	162 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 333 900,00	162 000,00	1 495 900,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 495 900,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 000,00	0,00	100 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		456 000,00	456 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		2 631,18	2 631,18
	Recettes d'investissement – Total	100 000,00	1 458 631,18	1 558 631,18

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 558 631,18
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	703 300,00	912 899,20	912 899,20
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	4 000,00	11 000,00	11 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	233 800,00	384 390,00	384 390,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	64 000,00	71 000,00	71 000,00
6156	Maintenance	6 000,00	62 000,00	62 000,00
6161	Multirisques	23 000,00	20 000,00	20 000,00
618	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	90 000,00	139 029,20	139 029,20
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	22 000,00	22 000,00
6288	Autres	90 000,00	17 280,00	17 280,00
63512	Taxes foncières	166 000,00	181 200,00	181 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 000,00	10 000,00	10 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	11 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		714 300,00	922 899,20	922 899,20
66	Charges financières (b) (8)	30 000,00	25 000,00	25 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	21 355,00	16 953,00	16 953,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 355,00	-1 953,00	-1 953,00
6688	Autre	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	22 000,00	42 000,00	42 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	22 000,00	42 000,00	42 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	40 000,00	47 369,62	47 369,62
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		806 300,00	1 037 268,82	1 037 268,82
023	Virement à la section d'investissement	11 100,00	2 631,18	2 631,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	526 000,00	456 000,00	456 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	526 000,00	456 000,00	456 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		537 100,00	458 631,18	458 631,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		537 100,00	458 631,18	458 631,18
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 343 400,00	1 495 900,00	1 495 900,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 495 900,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	4 070,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 023,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 953,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 050 400,00	902 900,00	902 900,00
7083	Locations diverses	1 050 400,00	902 900,00	902 900,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	131 000,00	431 000,00	431 000,00
752	Revenus des immeubles	31 000,00	181 000,00	181 000,00
7588	Autres	100 000,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 181 400,00	1 333 900,00	1 333 900,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 181 400,00	1 333 900,00	1 333 900,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	162 000,00	162 000,00	162 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	162 000,00	162 000,00	162 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		162 000,00	162 000,00	162 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 343 400,00	1 495 900,00	1 495 900,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 495 900,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	51 000,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	51 000,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	194 100,00	211 131,18	211 131,18
2313	Constructions	194 100,00	211 131,18	211 131,18
Total des dépenses d'équipement		245 100,00	231 131,18	231 131,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	180 000,00	165 500,00	165 500,00
1641	Emprunts en euros	80 000,00	65 500,00	65 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	100 000,00	100 000,00	100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		180 000,00	165 500,00	165 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		425 100,00	396 631,18	396 631,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	162 000,00	162 000,00	162 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	162 000,00	162 000,00	162 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	50 000,00	50 000,00	50 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	32 000,00	32 000,00	32 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	60 000,00	60 000,00	60 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2313	Constructions	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 162 000,00	1 162 000,00	1 162 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 587 100,00	1 558 631,18	1 558 631,18

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 558 631,18
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	50 000,00	100 000,00	100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		50 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		50 000,00	100 000,00	100 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	11 100,00	2 631,18	2 631,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	526 000,00	456 000,00	456 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	10 000,00	5 000,00	5 000,00
28131	Bâtiments	350 000,00	300 000,00	300 000,00
28138	Autres constructions	150 000,00	140 000,00	140 000,00
28184	Mobilier	6 000,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		537 100,00	458 631,18	458 631,18
041	Opérations patrimoniales (8)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 537 100,00	1 458 631,18	1 458 631,18
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 587 100,00	1 558 631,18	1 558 631,18

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 558 631,18
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 027 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 027 000,00									
LIC-43	SFIL CAFFIL	11/12/2007	2008-06-30	01/07/2009	1 027 000,00	C	Taux fixe annulable à 4.25 % (date d'exercice 01/07/2013)	4,250	4,310	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					169 059,74									
Dépôts et cautions					169 059,74			0,000	0,000					A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 196 059,74									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		278 767,92					65 403,13	12 012,19	0,00	4 609,57
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		278 767,92					65 403,13	12 012,19	0,00	4 609,57
LIC-43	N	0,00	A-1	278 767,92	3,50	F	Taux fixe à 4.25 %	4,310	65 403,13	12 012,19	0,00	4 609,57
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		240 789,33					0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautions		0,00	A-1	240 789,33	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		519 557,25					65 403,13	12 012,19	0,00	4 609,57

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	519 557,25	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - Frais d'études amortissables	5	19/10/2012
L	2033 - Frais insertion amortissables	5	19/10/2012
L	208 - Autres immobilisations incorporelles	5	19/10/2012
L	2121 - Agencements et aménagements de terrains nus	30	19/10/2012
L	2122 - Agencements et aménagements de terrains bâtis	30	19/10/2012
L	2128 - Agencements et aménagements d'autres terrains	30	19/10/2012
L	2131- Bâtiments	50	19/10/2012
L	2135 - Installations générales agencements aménagements des constructions	50	19/10/2012
L	2138 - Autres constructions	50	19/10/2012
L	2141 - Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	50	19/10/2012
L	2145 - Constructions sur sol d'autrui - Inst. générales agencements aménagements des constructions	50	19/10/2012
L	2148 - Constructions sur sol d'autrui - autres constructions	50	19/10/2012
L	2151 - Installations complexes spécialisées	30	19/10/2012
L	2153 - Installations à caractère spécifique	30	19/10/2012
L	2154 - Matériel industriel	30	19/10/2012
L	2155 - Outillage industriel	30	19/10/2012
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	30	19/10/2012
L	217- Les immo reçues pour la mise à dispo. seront amorties sur la même durée de l'immo directe corresp	0	19/10/2012
L	2181 - Installations générales agencements aménagements divers	10	19/10/2012
L	2182 - Matériel de transport	5	19/10/2012
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	2	19/10/2012
L	2184 - Mobilier	10	19/10/2012
L	2188 - Autres immobilisations	10	19/10/2012
L	22- Les immo reçues en affectation seront amorties sur la même durée de l'immo directe corresp	0	19/10/2012
V	131 - La durée de la reprise sera identique à la durée de l'amortissement du bien subventionné	0	19/10/2012
L	Biens mobiliers achetés d'occasion (durée résiduelle au regard de la durée d'amort d'un bien neuf)	0	23/06/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	227 500,00	227 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	458 631,18	458 631,18
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	231 131,18	231 131,18

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		227 500,00	I 227 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		65 500,00	65 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	65 500,00	65 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		162 000,00	162 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	162 000,00	162 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		458 631,18	III 458 631,18
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		458 631,18	458 631,18
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Aménagement Autres terrains	5 000,00	5 000,00
28131	Bâtiments	300 000,00	300 000,00
28138	Autres constructions	140 000,00	140 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	10 000,00	10 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 631,18	2 631,18

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP041 Locaux industriels et commerciaux	1 193 468,37	0,00	1 193 468,37	442 213,04	231 131,18	520 124,15

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/01/2025

Présenté par (1) la Présidente,

A Nantes le 07/02/2025

(1) la Présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil Métropolitain

A Nantes, le 07/02/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nantes, le 07/02/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'Assemblée.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: Nantes Métropole (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24440040400087

POSTE COMPTABLE : Service de Gestion Comptable de Nantes

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Elimination et trait. déchets (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	45
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	46
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	49
A2.01 - Opérations non ventilables	51
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	52
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	58
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	59
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	63
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	65
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	66

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	68
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	69
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	70
B3.1 - Etat des provisions constituées	71
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	73
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	74
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	75
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	79
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	80
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	81
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	82
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	84
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	85
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	86

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	689 424

Informations fiscales (N-2)	
	CollectivitÃ©
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	650,98

Informations financiÃ¨res – ratios		Valeurs
1	DÃ©penses rÃ©elles de fonctionnement / population	132 €
2	Recettes rÃ©elles de fonctionnement / population	146 €
3	DÃ©penses d'Ã©quipement brut / population	36 €
4	Encours de dette / population (2) (3)	8 €
5	DGF / population	0
6	DÃ©penses de personnel / dÃ©penses rÃ©elles de fonctionnement (4)	23,80%
7	DÃ©penses rÃ©elles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes rÃ©elles de fonctionnement (4)	91,40%
8	DÃ©penses d'Ã©quipement brut / recettes rÃ©elles de fonctionnement	24,83%
9	Encours de la dette / recettes rÃ©elles de fonctionnement (2) (3) (4)	5,29%
10	Epargne brute / recettes rÃ©elles de fonctionnement (2) (4)	10,08%

(1) A renseigner selon les dispositions lÃ©gislatives et rÃ©glementaires applicables Ã la collectivitÃ©. Informations comprises dans la fiche de rÃ©partition de la DGF de l'exercice N-1, Ã©tablie sur la base des informations N-2 (transmise par les services prÃ©fectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent Ã partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prÃ©vues aux articles 1594 A et 1595 du code gÃ©nÃ©ral des impÃ´t

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces donnÃ©es sont Ã renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	29 599 786,25	29 599 786,25

		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

		=	=
Total de la section d'investissement (2)		29 599 786,25	29 599 786,25

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	102 472 073,00	102 472 073,00

		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		102 472 073,00	102 472 073,00

TOTAL DU BUDGET (4)		132 071 859,25	132 071 859,25
----------------------------	--	-----------------------	-----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP042	Déchets	20, 204, 21, 23	9 927 081,31
TOTAL			9 927 081,31

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		9 927 081,31
----------------------	--	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	349 141,30	0,00	342 952,00	342 952,00	342 952,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	245 000,00	0,00	8 073 723,53	8 073 723,53	8 073 723,53
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	8 856 103,12	0,00	6 786 948,12	6 786 948,12	6 786 948,12
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	6 363 000,00	0,00	9 846 162,60	9 846 162,60	9 846 162,60
Total des dépenses d'équipement		15 813 244,42	0,00	25 049 786,25	25 049 786,25	25 049 786,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 600 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 600 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		17 413 244,42	0,00	26 549 786,25	26 549 786,25	26 549 786,25

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 090 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 270 000,00		1 450 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 360 000,00		3 050 000,00	3 050 000,00	3 050 000,00

TOTAL	20 773 244,42	0,00	29 599 786,25	29 599 786,25	29 599 786,25
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 599 786,25
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	7 861 614,42	0,00	14 840 455,25	14 840 455,25	14 840 455,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 461 614,42	0,00	14 840 455,25	14 840 455,25	14 840 455,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 430 000,00	0,00	1 524 318,00	1 524 318,00	1 524 318,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes financières		1 430 000,00	0,00	1 539 318,00	1 539 318,00	1 539 318,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		10 891 614,42	0,00	16 379 773,25	16 379 773,25	16 379 773,25

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	580 530,00		3 883 913,00	3 883 913,00	3 883 913,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	8 031 100,00		7 886 100,00	7 886 100,00	7 886 100,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 270 000,00		1 450 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 881 630,00		13 220 013,00	13 220 013,00	13 220 013,00

TOTAL	20 773 244,42	0,00	29 599 786,25	29 599 786,25	29 599 786,25
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 599 786,25
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	10 170 013,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	68 864 838,00	0,00	68 389 100,00	68 389 100,00	68 389 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	20 321 726,00	0,00	21 588 960,00	21 588 960,00	21 588 960,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	607 005,00	0,00	485 000,00	485 000,00	485 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		89 793 569,00	0,00	90 463 060,00	90 463 060,00	90 463 060,00
66	Charges financières	420 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
67	Charges spécifiques (3)	27 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		90 240 569,00	0,00	90 702 060,00	90 702 060,00	90 702 060,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	580 530,00		3 883 913,00	3 883 913,00	3 883 913,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	8 031 100,00		7 886 100,00	7 886 100,00	7 886 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 611 630,00		11 770 013,00	11 770 013,00	11 770 013,00

TOTAL	98 852 199,00	0,00	102 472 073,00	102 472 073,00	102 472 073,00
--------------	----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	102 472 073,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	299 299,00	0,00	304 000,00	304 000,00	304 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	9 518 000,00	0,00	10 253 000,00	10 253 000,00	10 253 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	80 633 000,00	0,00	82 719 960,00	82 719 960,00	82 719 960,00
74	Dotations et participations (3)	6 281 900,00	0,00	6 293 804,00	6 293 804,00	6 293 804,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	30 000,00	0,00	1 301 309,00	1 301 309,00	1 301 309,00
Total des recettes de gestion courante		96 762 199,00	0,00	100 872 073,00	100 872 073,00	100 872 073,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		96 762 199,00	0,00	100 872 073,00	100 872 073,00	100 872 073,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 090 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 090 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00

TOTAL	98 852 199,00	0,00	102 472 073,00	102 472 073,00	102 472 073,00
--------------	----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	102 472 073,00
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	10 170 013,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	450 000,00	450 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	342 952,00	0,00	342 952,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	8 073 723,53	0,00	8 073 723,53
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	6 786 948,12	0,00	6 786 948,12
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	9 846 162,60	1 450 000,00	11 296 162,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		1 150 000,00	1 150 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		26 549 786,25	3 050 000,00	29 599 786,25

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 599 786,25
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	68 389 100,00		68 389 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	21 588 960,00		21 588 960,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	485 000,00	0,00	485 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	210 000,00	0,00	210 000,00
67	Charges spécifiques (9)	29 000,00	0,00	29 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	7 886 100,00	7 886 100,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		3 883 913,00	3 883 913,00
Dépenses de fonctionnement – Total		90 702 060,00	11 770 013,00	102 472 073,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	102 472 073,00
--	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 524 318,00	0,00	1 524 318,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	14 840 455,25	0,00	14 840 455,25
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	450 000,00	450 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		7 886 100,00	7 886 100,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		3 883 913,00	3 883 913,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00		15 000,00
Recettes d'investissement – Total		16 379 773,25	13 220 013,00	29 599 786,25

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 599 786,25
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	304 000,00		304 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	10 253 000,00		10 253 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	82 719 960,00		82 719 960,00
74	Dotations et participations (8)	6 293 804,00		6 293 804,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 301 309,00	0,00	1 301 309,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		100 872 073,00	1 600 000,00	102 472 073,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			0,00
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			102 472 073,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		20 773 244,42	0,00	9 927 081,31	29 599 786,25	29 599 786,25	25 049 786,25	4 550 000,00	29 599 786,25
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	349 141,30	0,00	400 000,00	342 952,00	342 952,00	342 952,00	0,00	342 952,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	245 000,00	0,00	748 132,63	8 073 723,53	8 073 723,53	8 073 723,53	0,00	8 073 723,53
21	Immobilisations corporelles	8 856 103,12	0,00	6 224 764,68	6 786 948,12	6 786 948,12	6 786 948,12	0,00	6 786 948,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 363 000,00	0,00	2 554 184,00	9 846 162,60	9 846 162,60	9 846 162,60	0,00	9 846 162,60
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		15 813 244,42	0,00	9 927 081,31	25 049 786,25	25 049 786,25	25 049 786,25	0,00	25 049 786,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 600 000,00	0,00		1 500 000,00	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 600 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		17 413 244,42	0,00	9 927 081,31	26 549 786,25	26 549 786,25	25 049 786,25	1 500 000,00	26 549 786,25
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 090 000,00			1 600 000,00	1 600 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 270 000,00			1 450 000,00	1 450 000,00		1 450 000,00	1 450 000,00
Total des dépenses d'ordre		3 360 000,00			3 050 000,00	3 050 000,00		3 050 000,00	3 050 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								29 599 786,25

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		20 773 244,42	0,00	29 599 786,25	29 599 786,25	29 599 786,25
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	7 861 614,42	0,00	14 840 455,25	14 840 455,25	14 840 455,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 461 614,42	0,00	14 840 455,25	14 840 455,25	14 840 455,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 430 000,00	0,00	1 524 318,00	1 524 318,00	1 524 318,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes financières		1 430 000,00	0,00	1 539 318,00	1 539 318,00	1 539 318,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10 891 614,42	0,00	16 379 773,25	16 379 773,25	16 379 773,25
021	Virement de la section de fonctionnement	580 530,00		3 883 913,00	3 883 913,00	3 883 913,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	8 031 100,00		7 886 100,00	7 886 100,00	7 886 100,00
041	Opérations patrimoniales (6)	1 270 000,00		1 450 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
Total des recettes d'ordre		9 881 630,00		13 220 013,00	13 220 013,00	13 220 013,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					29 599 786,25

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1	
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		20 773 244,42	0,00	9 927 081,31	29 599 786,25	29 599 786,25	25 049 786,25	4 550 000,00	29 599 786,25
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	349 141,30	0,00	400 000,00	342 952,00	342 952,00	342 952,00	0,00	342 952,00
2031	Frais d'études	160 000,00	0,00		144 480,00	144 480,00	144 480,00	0,00	144 480,00
2051	Concessions, droits similaires	189 141,30	0,00		198 472,00	198 472,00	198 472,00	0,00	198 472,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	245 000,00	0,00	748 132,63	8 073 723,53	8 073 723,53	8 073 723,53	0,00	8 073 723,53
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	245 000,00	0,00		8 073 723,53	8 073 723,53	8 073 723,53	0,00	8 073 723,53
21	Immobilisations corporelles	8 856 103,12	0,00	6 224 764,68	6 786 948,12	6 786 948,12	6 786 948,12	0,00	6 786 948,12
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	4 926 742,20	0,00		3 389 199,12	3 389 199,12	3 389 199,12	0,00	3 389 199,12
21828	Autres matériels de transport	3 845 000,00	0,00		3 351 749,00	3 351 749,00	3 351 749,00	0,00	3 351 749,00
21838	Autre matériel informatique	67 146,12	0,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	12 214,80	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 363 000,00	0,00	2 554 184,00	9 846 162,60	9 846 162,60	9 846 162,60	0,00	9 846 162,60
2313	Constructions	5 480 000,00	0,00		9 296 162,60	9 296 162,60	9 296 162,60	0,00	9 296 162,60
2314	Constructions sur sol d'autrui	150 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	733 000,00	0,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		15 813 244,42	0,00	9 927 081,31	25 049 786,25	25 049 786,25	25 049 786,25	0,00	25 049 786,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 600 000,00	0,00		1 500 000,00	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
1641	Emprunts en euros	1 600 000,00	0,00		1 500 000,00	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 600 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		17 413 244,42	0,00	9 927 081,31	26 549 786,25	26 549 786,25	25 049 786,25	1 500 000,00	26 549 786,25
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	2 090 000,00			1 600 000,00	1 600 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	2 090 000,00			1 600 000,00	1 600 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	150 000,00			250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
13913	Subv. transf. Départements	150 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	150 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
198	Neutralisation des amortissements	1 640 000,00			1 150 000,00	1 150 000,00		1 150 000,00	1 150 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 270 000,00			1 450 000,00	1 450 000,00		1 450 000,00	1 450 000,00
2313	Constructions	1 270 000,00			1 450 000,00	1 450 000,00		1 450 000,00	1 450 000,00
Total des dépenses d'ordre		3 360 000,00			3 050 000,00	3 050 000,00		3 050 000,00	3 050 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

Nantes Métropole - Elimination et trait. déchets - BP - 2025

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		20 773 244,42	0,00	29 599 786,25	29 599 786,25	29 599 786,25
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	7 861 614,42	0,00	14 840 455,25	14 840 455,25	14 840 455,25
1641	Emprunts en euros	7 861 614,42	0,00	14 840 455,25	14 840 455,25	14 840 455,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 461 614,42	0,00	14 840 455,25	14 840 455,25	14 840 455,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 430 000,00	0,00	1 524 318,00	1 524 318,00	1 524 318,00
10222	FCTVA	1 430 000,00	0,00	1 524 318,00	1 524 318,00	1 524 318,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes financières		1 430 000,00	0,00	1 539 318,00	1 539 318,00	1 539 318,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10 891 614,42	0,00	16 379 773,25	16 379 773,25	16 379 773,25
021	Virement de la section de fonctionnement	580 530,00		3 883 913,00	3 883 913,00	3 883 913,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 031 100,00		7 886 100,00	7 886 100,00	7 886 100,00
28031	Frais d'études	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	1 520 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	120 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	100,00		100,00	100,00	100,00
281318	Autres bâtiments publics	30 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
281351	Bâtiments publics	70 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
28138	Autres constructions	650 000,00		670 000,00	670 000,00	670 000,00
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	20 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 300 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
281828	Autres matériels de transport	3 500 000,00		3 800 000,00	3 800 000,00	3 800 000,00
281838	Autre matériel informatique	100 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	40 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28185	Matériel de téléphonie	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28188	Autres immo. corporelles	600 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 270 000,00		1 450 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
2031	Frais d'études	270 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes d'ordre		9 881 630,00		13 220 013,00	13 220 013,00	13 220 013,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		98 852 199,00	0,00	0,00	102 472 073,00	102 472 073,00	0,00	102 472 073,00	102 472 073,00
011	Charges à caractère général (3)	68 864 838,00	0,00	0,00	68 389 100,00	68 389 100,00	0,00	68 389 100,00	68 389 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	20 321 726,00	0,00		21 588 960,00	21 588 960,00		21 588 960,00	21 588 960,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	607 005,00	0,00	0,00	485 000,00	485 000,00	0,00	485 000,00	485 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		89 793 569,00	0,00	0,00	90 463 060,00	90 463 060,00	0,00	90 463 060,00	90 463 060,00
66	Charges financières	420 000,00	0,00		210 000,00	210 000,00		210 000,00	210 000,00
67	Charges spécifiques (3)	27 000,00	0,00		29 000,00	29 000,00		29 000,00	29 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		447 000,00	0,00	0,00	239 000,00	239 000,00		239 000,00	239 000,00
Total des dépenses réelles		90 240 569,00	0,00	0,00	90 702 060,00	90 702 060,00	0,00	90 702 060,00	90 702 060,00
023	Virement à la section d'investissement	580 530,00			3 883 913,00	3 883 913,00		3 883 913,00	3 883 913,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	8 031 100,00			7 886 100,00	7 886 100,00		7 886 100,00	7 886 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		8 611 630,00			11 770 013,00	11 770 013,00		11 770 013,00	11 770 013,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	102 472 073,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		98 852 199,00	0,00	102 472 073,00	102 472 073,00	102 472 073,00
013	Atténuations de charges (2)	299 299,00	0,00	304 000,00	304 000,00	304 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	9 518 000,00	0,00	10 253 000,00	10 253 000,00	10 253 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	80 633 000,00	0,00	82 719 960,00	82 719 960,00	82 719 960,00
74	Dotations et participations (2)	6 281 900,00	0,00	6 293 804,00	6 293 804,00	6 293 804,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	30 000,00	0,00	1 301 309,00	1 301 309,00	1 301 309,00
Total des recettes de gestion des services		96 762 199,00	0,00	100 872 073,00	100 872 073,00	100 872 073,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		96 762 199,00	0,00	100 872 073,00	100 872 073,00	100 872 073,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 090 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 090 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	102 472 073,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		98 852 199,00	0,00	0,00	102 472 073,00	102 472 073,00	0,00	102 472 073,00	102 472 073,00
011	Charges à caractère général (4)	68 864 838,00	0,00	0,00	68 389 100,00	68 389 100,00	0,00	68 389 100,00	68 389 100,00
60611	Eau et assainissement	80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
60612	Energie - Electricité	142 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
60622	Carburants	1 100 000,00	0,00		900 000,00	900 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00
60623	Alimentation	3 000,00	0,00		125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00
60631	Fournitures d'entretien	60 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	221 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	250 000,00	0,00		342 760,00	342 760,00	0,00	342 760,00	342 760,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	395 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00
611	Contrats de prestations de services	53 197 905,00	0,00		53 291 296,00	53 291 296,00	0,00	53 291 296,00	53 291 296,00
6132	Locations immobilières	120 000,00	0,00		385 000,00	385 000,00	0,00	385 000,00	385 000,00
61351	Matériel roulant	325 000,00	0,00		145 000,00	145 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00
61358	Autres	141 000,00	0,00		107 344,00	107 344,00	0,00	107 344,00	107 344,00
614	Charges locatives et de copropriété	8 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	45 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	180 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	691 500,00	0,00		825 503,00	825 503,00	0,00	825 503,00	825 503,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 434 000,00	0,00		1 195 000,00	1 195 000,00	0,00	1 195 000,00	1 195 000,00
6156	Maintenance	127 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
6168	Autres primes d'assurance	121 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
617	Etudes et recherches	270 000,00	0,00		274 590,00	274 590,00	0,00	274 590,00	274 590,00
6182	Documentation générale et technique	20 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	80 000,00	0,00		30 713,00	30 713,00	0,00	30 713,00	30 713,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	263 000,00	0,00		1 470 072,00	1 470 072,00	0,00	1 470 072,00	1 470 072,00
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	30 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6234	Réceptions	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	1 692 000,00	0,00		286 135,00	286 135,00	0,00	286 135,00	286 135,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	8 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6282	Frais de gardiennage	770 000,00	0,00		962 000,00	962 000,00	0,00	962 000,00	962 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	257 000,00	0,00		213 000,00	213 000,00	0,00	213 000,00	213 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	6 064 933,00	0,00		6 189 687,00	6 189 687,00	0,00	6 189 687,00	6 189 687,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	80 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
63512	Taxes foncières	607 000,00	0,00		625 000,00	625 000,00	0,00	625 000,00	625 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	20 321 726,00	0,00		21 588 960,00	21 588 960,00		21 588 960,00	21 588 960,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	860 000,00	0,00		860 000,00	860 000,00		860 000,00	860 000,00
6331	Versement mobilité	203 401,00	0,00		220 950,00	220 950,00		220 950,00	220 950,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	50 849,00	0,00		55 232,00	55 232,00		55 232,00	55 232,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	101 717,00	0,00		110 443,00	110 443,00		110 443,00	110 443,00
64111	Rémunération principale titulaires	8 280 580,00	0,00		8 538 542,00	8 538 542,00		8 538 542,00	8 538 542,00
64112	SFT, indemnité de résidence	227 034,00	0,00		218 062,00	218 062,00		218 062,00	218 062,00
64113	NBI	41 223,00	0,00		45 302,00	45 302,00		45 302,00	45 302,00
64118	Autres indemnités	2 486 889,00	0,00		2 594 030,00	2 594 030,00		2 594 030,00	2 594 030,00
64131	Rémunérations	1 858 057,00	0,00		2 187 291,00	2 187 291,00		2 187 291,00	2 187 291,00
64132	SFT, indemnité de résidence	44 454,00	0,00		55 642,00	55 642,00		55 642,00	55 642,00
64138	Primes et autres indemnités	628 370,00	0,00		739 386,00	739 386,00		739 386,00	739 386,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 034 675,00	0,00		2 162 278,00	2 162 278,00		2 162 278,00	2 162 278,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 621 006,00	0,00		2 872 681,00	2 872 681,00		2 872 681,00	2 872 681,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00		16 113,00	16 113,00		16 113,00	16 113,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6475	Médecine du travail, pharmacie	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	816 621,00	0,00		824 354,00	824 354,00		824 354,00	824 354,00
6488	Autres	16 850,00	0,00		38 654,00	38 654,00		38 654,00	38 654,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	607 005,00	0,00	0,00	485 000,00	485 000,00	0,00	485 000,00	485 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	585 000,00	0,00		395 000,00	395 000,00	0,00	395 000,00	395 000,00
6577	Remises gracieuses	5 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6583	Pénalités sur marchés	5 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65888	Autres	5,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		89 793 569,00	0,00	0,00	90 463 060,00	90 463 060,00	0,00	90 463 060,00	90 463 060,00
66	Charges financières	420 000,00	0,00		210 000,00	210 000,00		210 000,00	210 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	413 211,00	0,00		203 211,00	203 211,00		203 211,00	203 211,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 211,00	0,00		-3 211,00	-3 211,00		-3 211,00	-3 211,00
6688	Autres	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
67	Charges spécifiques (4)	27 000,00	0,00		29 000,00	29 000,00		29 000,00	29 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	27 000,00	0,00		29 000,00	29 000,00		29 000,00	29 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		447 000,00	0,00	0,00	239 000,00	239 000,00		239 000,00	239 000,00
Total des dépenses réelles		90 240 569,00	0,00	0,00	90 702 060,00	90 702 060,00	0,00	90 702 060,00	90 702 060,00
023	Virement à la section d'investissement	580 530,00			3 883 913,00	3 883 913,00		3 883 913,00	3 883 913,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 031 100,00			7 886 100,00	7 886 100,00		7 886 100,00	7 886 100,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	8 031 100,00			7 886 100,00	7 886 100,00		7 886 100,00	7 886 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		8 611 630,00			11 770 013,00	11 770 013,00		11 770 013,00	11 770 013,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	3 180,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 391,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 211,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		98 852 199,00	0,00	102 472 073,00	102 472 073,00	102 472 073,00
013	Atténuations de charges (3)	299 299,00	0,00	304 000,00	304 000,00	304 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	299 299,00	0,00	304 000,00	304 000,00	304 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	9 518 000,00	0,00	10 253 000,00	10 253 000,00	10 253 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	3 500 000,00	0,00	4 025 000,00	4 025 000,00	4 025 000,00
706888	Autres	2 500 000,00	0,00	2 612 000,00	2 612 000,00	2 612 000,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 518 000,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	80 633 000,00	0,00	82 719 960,00	82 719 960,00	82 719 960,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	80 633 000,00	0,00	82 719 960,00	82 719 960,00	82 719 960,00
74	Dotations et participations (3)	6 281 900,00	0,00	6 293 804,00	6 293 804,00	6 293 804,00
744	FCTVA	6 900,00	0,00	18 436,00	18 436,00	18 436,00
747888	Autres	6 275 000,00	0,00	6 275 368,00	6 275 368,00	6 275 368,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	30 000,00	0,00	1 301 309,00	1 301 309,00	1 301 309,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	451 309,00	451 309,00	451 309,00
75888	Autres	30 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
Total des recettes de gestion des services		96 762 199,00	0,00	100 872 073,00	100 872 073,00	100 872 073,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		96 762 199,00	0,00	100 872 073,00	100 872 073,00	100 872 073,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 090 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
77681	Neutralisation des amortissements	1 640 000,00		1 150 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre		2 090 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		14 855 455,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 840 455,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	25 049 786,25	0,00		26 549 786,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	342 952,00	0,00		342 952,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	8 073 723,53	0,00		8 073 723,53
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	6 786 948,12	0,00		6 786 948,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	9 846 162,60	0,00		9 846 162,60
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	1 524 318,00	0,00		16 379 773,25
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 524 318,00	0,00		1 524 318,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		14 840 455,25
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		1 500 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	1 500 000,00
RECETTES		14 855 455,25
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	14 840 455,25

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
DEPENSES		0,00	0,00	248 272,00	0,00	23 931 514,25	0,00	870 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	144 480,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	7 993 723,53	0,00	80 000,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	198 472,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 689 199,12	0,00	700 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	49 800,00	0,00	3 347 949,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	9 756 162,60	0,00	90 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	1 524 318,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	1 524 318,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 049 786,25
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 480,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 073 723,53
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198 472,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 389 199,12
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 397 749,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 846 162,60
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 524 318,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 524 318,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	90 472 060,00	0,00		90 702 060,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	68 369 100,00	0,00		68 389 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	21 588 960,00	0,00		21 588 960,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	485 000,00	0,00		485 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		210 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	29 000,00	0,00		29 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	100 872 073,00	0,00		100 872 073,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	304 000,00	0,00		304 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	10 253 000,00	0,00		10 253 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	82 719 960,00	0,00		82 719 960,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	6 293 804,00	0,00		6 293 804,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 301 309,00	0,00		1 301 309,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		230 000,00
627	Services bancaires et assimilés	20 000,00
661	Charges d'intérêts	200 000,00
668	Autres charges financières	10 000,00
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	6 968 990,00	2 666 070,00	50 211 636,00	30 525 364,00	0,00	100 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	322 000,00	0,00	1 472 760,00	70 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	2 339 935,00	21 216 997,00	29 734 364,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	105 000,00	0,00	532 344,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	165 000,00	0,00	2 065 503,00	0,00	0,00	100 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	274 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	45 713,00	40 000,00	1 310 072,00	120 000,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	860 000,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	10 000,00	286 135,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	5 703 687,00	0,00	1 710 000,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	386 625,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	600 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	14 378 255,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	5 034 959,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	890 467,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	38 654,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	245 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	28 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	86 779 764,00	0,00	314 000,00	13 778 309,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	304 000,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	4 025 000,00	0,00	0,00	2 612 000,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 616 000,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	82 719 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	18 436,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	16 368,00	0,00	0,00	6 259 000,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	441 309,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731	732	733	734	735	
		Politique de l'eau	Eau potable	Assainissement	Eaux pluviales	Lutte contre les inondations	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 472 060,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 864 760,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 291 296,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	637 344,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 330 503,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274 590,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 515 785,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	860 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296 135,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 413 687,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	386 625,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	655 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 378 255,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 034 959,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	890 467,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 654,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	445 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 872 073,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 000,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 637 000,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 616 000,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 719 960,00	
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 436,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 275 368,00	
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	451 309,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					20 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					20 000 000,00									
Déchets-007	CAISSE D'EPARGNE	08/11/2010	25/11/2010	25/02/2011	15 000 000,00	F	Taux fixe à 3.03 %	3,030	3,070	EUR	T	C	O	A-1
Déchets-008	BANQUE POPULAIRE	12/12/2022	21/12/2022	21/03/2023	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3.18 %	3,180	3,220	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					20 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 333 333,36					1 333 333,32	152 762,50	0,00	3 180,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 333 333,36					1 333 333,32	152 762,50	0,00	3 180,00
Déchets-007	N	0,00	A-1	1 000 000,00	0,90	F	Taux fixe à 3.03 %	3,070	1 000 000,00	18 937,50	0,00	0,00
Déchets-008	N	0,00	A-1	4 333 333,36	12,97	F	Taux fixe à 3.18 %	3,220	333 333,32	133 825,00	0,00	3 180,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 333 333,36					1 333 333,32	152 762,50	0,00	3 180,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 333 333,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		13 décembre 2019
	Catégories de biens amortis		
L	2031 - Frais d'études amortissables	5	15/12/2015
L	2033 - Frais insertion amortissables	5	15/12/2015
L	2042 - Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Traitement des fumées	20	15/12/2015
L	2042 - Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Centre de séparation	15	15/12/2015
L	2051 - Concessions et droits similaires	2	15/12/2015
L	208 - Autres immobilisations incorporelles	5	15/12/2015
L	2135 - Installations générales, agencements, aménagements de constructions	30	15/12/2015
L	2138 - Autres constructions	50	15/12/2015
L	2141 - Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments publics	50	15/12/2015
L	2142 - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements	30	15/12/2015
L	21568 - Autre matériel d'incendie et de défense civile	10	15/12/2015
L	215738 - Autre matériel et outillage de voirie	10	15/12/2015
L	2158 - Autres installations matériel et outillage techniques	10	15/12/2015
L	21828 - Autres matériels de transport	7	15/12/2015
L	21838 - Autre matériel informatique	2	15/12/2015
L	21848 - Autres matériels bureau et mobiliers	2	15/12/2015
L	2185 - Matériel de téléphonie	2	15/12/2015
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	10	15/12/2015
L	217.. - Les immo reçues au titre de mise à dispo seront amorties sur la durée de l'immo dir. corresp	0	15/12/2015
V	131.. - la durée de la reprise sera identique à la durée de l'amortissement du bien subventionné	0	15/12/2015
L	2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	20	29/06/2021
L	2128 - Autres agencements et aménagements	30	29/06/2021
V	Neutralisation des amortissements des subventions d'équipement (2804...)	0	10/02/2023
V	Neutralisation des amortissements des bâtiments publics (281318. 281351. 28141...)	0	10/02/2023
L	Biens mobiliers achetés d'occasion (durée résiduelle au regard de la durée d'amort d'un bien neuf)	0	23/06/2023
L	2042 - Subv d'équipement aux pers de droit privé finançant des biens mobiliers, matériel ou études	5	23/06/2023
L	2042 - Subv d'équipement aux pers. de droit privé finançant des biens immobiliers ou installations	30	23/06/2023
L	2042 - Subv d'équipement aux pers. de droit privé finançant des projets infra. d'int.national	40	23/06/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		164 694,00	164 694,00	0,00	164 694,00
Provisions pour litiges	0,00		163 194,00	163 194,00	0,00	163 194,00
Trib jud - Recours A.E.C. contentieux pénalités émises non atteinte taux captation tri déchets	0,00	14/09/2024	88 194,00	88 194,00	0,00	88 194,00
Trib adm - Recours société suite à résiliation de marché par Nantes Métropole	0,00	16/11/2024	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
Provision pour comptes épargne temps	0,00	05/08/2022	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
Dépréciations (3)	0,00		21 953,00	21 953,00	0,00	21 953,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		21 953,00	21 953,00	0,00	21 953,00
Provisions pour créances en cours	0,00	05/08/2022	21 953,00	21 953,00	0,00	21 953,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		186 647,00	186 647,00	0,00	186 647,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		186 647,00	186 647,00	0,00	186 647,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	39 446 837,22	27 786 346,90	2 939 680,67
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					39 446 837,22	27 786 346,90	2 939 680,67
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					39 446 837,22	27 786 346,90	2 939 680,67
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					39 446 837,22	27 786 346,90	2 939 680,67
2020	Cession de créance	ARC EN CIEL 2034	13	S	39 446 837,22	27 786 346,90	2 939 680,67
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		22,00	0,00	22,00	20,50	0,00	20,50
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	10,00	0,00	10,00	8,80	0,00	8,80
ADMINISTRATEURS TERRITORIAUX	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHES TERRITORIAUX	A	6,00	0,00	6,00	5,70	0,00	5,70
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		333,00	0,00	333,00	257,00	20,70	277,70
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	253,00	0,00	253,00	209,30	3,00	212,30
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	24,00	0,00	24,00	17,00	3,00	20,00
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	21,00	0,00	21,00	8,90	9,90	18,80
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	35,00	0,00	35,00	21,80	4,80	26,60
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEURS TERRITORIAUX	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		356,00	0,00	356,00	278,50	20,70	299,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH	371	0,00	332-14	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH	374	0,00	332-14	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH	371	0,00	332-8-1°	CDD
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	TECH	415	0,00	332-14	CDD
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	TECH	415	0,00	332-8-1°	CDD
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	TECH	479	0,00	332-8-1°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	484	0,00	332-14	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	484	0,00	332-8-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	565	0,00	332-8-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	611	0,00	332-8-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	611	0,00	332-10	CDI
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	791	0,00	332-10	CDI
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	395	0,00	332-24	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	397	0,00	332-8-1°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	415	0,00	332-8-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

Nantes Métropole - Elimination et trait. déchets - BP - 2025

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
- Concession	Arc-en-Ciel	Arc-en-Ciel - Véolia Propreté (Traitement et Valorisation des déchets Ouest)	Société par actions simplifiée	16 248 475,00
- Concession	ALCEA	Alcéa - Séché Environnement (Traitement et Val des déchets Prairie de Mauves jusqu'au 31/03/25)	Société par actions simplifiée	1 659 497,00
- Concession	?	Future DSP (Traitement et Val des déchets Prairie de Mauves) à partir du 01/04/2025	?	4 707 040,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 950 000,00	1 950 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	13 309 331,00	13 309 331,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	11 359 331,00	11 359 331,00

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 950 000,00	I 1 950 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 500 000,00	1 500 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	1 500 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		450 000,00	450 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	450 000,00	450 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		13 309 331,00	III
Ressources propres externes de l'année (a)		1 524 318,00	1 524 318,00
10222	FCTVA	1 524 318,00	1 524 318,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		11 785 013,00	11 785 013,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	50 000,00	50 000,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	1 000 000,00	1 000 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	5 000,00	5 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	100 000,00	100 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	100,00	100,00
281318	Autres bâtiments publics	60 000,00	60 000,00
281351	Bâtiments publics	70 000,00	70 000,00
28138	Autres constructions	670 000,00	670 000,00
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	15 000,00	15 000,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	25 000,00	25 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	1 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 500 000,00	1 500 000,00
281828	Autres matériels de transport	3 800 000,00	3 800 000,00
281838	Autre matériel informatique	70 000,00	70 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000,00	10 000,00
28185	Matériel de téléphonie	10 000,00	10 000,00
28188	Autres immo. corporelles	500 000,00	500 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	15 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 883 913,00	3 883 913,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Vente de papiers	Vente de déchets papiers	01/01/2009		SPIC
Vente de sacs pour le tri	Vente de sacs	01/01/2011		SPIC

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			82 719 960,00	1,66

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/01/2025

Présenté par la Présidente (1),

A Nantes, le 07/02/2025

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée(2), réunie en session du Conseil Métropolitain

A Nantes, le 07/02/2025

Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée (2),(3).

Certifié exécutoire par la Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nantes, le 07/02/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24440040400236	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Nantes MÃ©tropole
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Service de Gestion Comptable de Nantes

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget annexe Transport (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations g n rales

Modalit�s de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Pr sentation g n rale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance g�n�rale du budget - D�penses	9
B2 - Balance g�n�rale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - D�tail des d�penses	12
A2 - Section d'exploitation - D�tail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - D�tail des d�penses	15
B2 - Section d'investissement - D�tail des recettes	17
B3 - Op�rations d'�quipement - D�tail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - El ments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - D�tail des cr�dits de tr�sorierie	20
A1.2 - Etat de la dette - R�partition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - R�partition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la r�partition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - D�tail des op�rations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - M�thodes utilis�es pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des d�pr�ciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des op�rations financi�res	34
A4.2 - Equilibre des op�rations financi�res - D�penses	35
A4.3 - Equilibre des op�rations financi�res - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des d�penses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des d�penses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des d�p. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des d�p. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transf�r�es	37
A7 - D�tail des op�rations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la r�gie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions vers�es dans le cadre du vote du budget	39
B1.4 - Etat des contrats de cr�dit-bail	40
B1.5 - Etat des march�s de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donn�s	41
B1.7 - Etat des engagements re�us	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des cr�dits de paiement aff�rents	42
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des cr�dits de paiement aff�rents	Sans Objet

C - Autres  l ments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Etat du personnel de la collectivit� ou de l'�tablissement de rattachement employ� par la r�gie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a �t� pris un engagement financier (2)	47
C3 - Liste des services individualis�s dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arr t  et signatures

D - Arr�t� et signatures	48
--------------------------	----

(1) Ces  tats ne sont obligatoires que pour les r gies rattach es   des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant d cid  d' tablir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fix es par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces  tats ne sont obligatoires que pour les r gies rattach es   des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT),   des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et   leurs  tablissements publics.

(3) Uniquement pour les services dot s de l'autonomie financi re et de la personnalit  morale.

Pr ciser, pour chaque annexe, si l' tat est sans objet le cas  ch ant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	317 086 824,00	317 086 824,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P	(si déficit)	(si excédent)
O	R	0,00	0,00
R	T	=	=
		317 086 824,00	317 086 824,00
		=	=
		317 086 824,00	317 086 824,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	450 949 356,09	450 949 356,09
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	R	0,00	0,00
R	T	=	=
		450 949 356,09	450 949 356,09
		=	=
		450 949 356,09	450 949 356,09

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	768 036 180,09	768 036 180,09
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	231 773 427,00	0,00	233 087 383,00	233 087 383,00	233 087 383,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 450 533,00	0,00	2 508 657,00	2 508 657,00	2 508 657,00
014	Atténuations de produits	2 061 000,00	0,00	2 131 074,00	2 131 074,00	2 131 074,00
65	Autres charges de gestion courante	16 338 227,00	0,00	22 191 929,00	22 191 929,00	22 191 929,00
Total des dépenses de gestion des services		252 623 187,00	0,00	259 919 043,00	259 919 043,00	259 919 043,00
66	Charges financières	11 300 000,00	0,00	13 500 000,00	13 500 000,00	13 500 000,00
67	Charges exceptionnelles	21 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		263 944 187,00	0,00	273 420 043,00	273 420 043,00	273 420 043,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 668 603,00		6 436 681,00	6 436 681,00	6 436 681,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	32 348 100,00		37 230 100,00	37 230 100,00	37 230 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		37 016 703,00		43 666 781,00	43 666 781,00	43 666 781,00
TOTAL		300 960 890,00	0,00	317 086 824,00	317 086 824,00	317 086 824,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	317 086 824,00
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	31 457,00	0,00	32 400,00	32 400,00	32 400,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	59 686 428,00	0,00	64 400 000,00	64 400 000,00	64 400 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	210 500 000,00	0,00	222 227 000,00	222 227 000,00	222 227 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 806 307,00	0,00	3 846 307,00	3 846 307,00	3 846 307,00
75	Autres produits de gestion courante	3 935 267,00	0,00	2 938 023,00	2 938 023,00	2 938 023,00
Total des recettes de gestion des services		277 959 459,00	0,00	293 443 730,00	293 443 730,00	293 443 730,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 377 309,00	0,00	2 350 365,00	2 350 365,00	2 350 365,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		286 336 768,00	0,00	295 794 095,00	295 794 095,00	295 794 095,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	14 624 122,00		21 292 729,00	21 292 729,00	21 292 729,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		14 624 122,00		21 292 729,00	21 292 729,00	21 292 729,00
TOTAL		300 960 890,00	0,00	317 086 824,00	317 086 824,00	317 086 824,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	317 086 824,00
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	22 374 052,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalit s de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des r sultats de l'exercice pr c dent (apr s vote du compte administratif ou si reprise anticip e des r sultats).
- (3) Le vote de l'organe d lib rant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la r gie applique le r gime des provisions semi-budg taires, ainsi que pour la dotation aux d pr ciations des stocks de fournitures et de marchandises, des cr ances et des valeurs mobili res de placement, aux d pr ciations des comptes de tiers et aux d pr ciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'op ration $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'op ration $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	937 168,93	0,00	943 603,93	943 603,93	943 603,93
21	Immobilisations corporelles	4 710 598,41	0,00	5 441 408,74	5 441 408,74	5 441 408,74
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	145 648 424,35	0,00	193 957 614,42	193 957 614,42	193 957 614,42
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	151 296 191,69	0,00	200 342 627,09	200 342 627,09	200 342 627,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	31 000 000,00	0,00	36 500 000,00	36 500 000,00	36 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500 000,00	0,00	1 685 000,00	1 685 000,00	1 685 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	31 500 000,00	0,00	38 185 000,00	38 185 000,00	38 185 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	182 796 191,69	0,00	238 527 627,09	238 527 627,09	238 527 627,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	14 624 122,00		21 292 729,00	21 292 729,00	21 292 729,00
041	Opérations patrimoniales (4)	143 209 000,00		191 129 000,00	191 129 000,00	191 129 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	157 833 122,00		212 421 729,00	212 421 729,00	212 421 729,00
	TOTAL	340 629 313,69	0,00	450 949 356,09	450 949 356,09	450 949 356,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	450 949 356,09
---	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 808 000,00	0,00	2 189 446,00	2 189 446,00	2 189 446,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	128 535 561,89	0,00	182 937 525,54	182 937 525,54	182 937 525,54
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	29 060 048,80	0,00	31 026 603,55	31 026 603,55	31 026 603,55
	Total des recettes d'équipement	160 403 610,69	0,00	216 153 575,09	216 153 575,09	216 153 575,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		160 403 610,69	0,00	216 153 575,09	216 153 575,09	216 153 575,09
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 668 603,00		6 436 681,00	6 436 681,00	6 436 681,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	32 348 100,00		37 230 100,00	37 230 100,00	37 230 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	143 209 000,00		191 129 000,00	191 129 000,00	191 129 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		180 225 703,00		234 795 781,00	234 795 781,00	234 795 781,00
TOTAL		340 629 313,69	0,00	450 949 356,09	450 949 356,09	450 949 356,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	450 949 356,09
---	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

22 374 052,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	233 087 383,00		233 087 383,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 508 657,00		2 508 657,00
014	Atténuations de produits	2 131 074,00		2 131 074,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	22 191 929,00		22 191 929,00
66	Charges financières	13 500 000,00	0,00	13 500 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	4 250 000,00	4 251 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	32 980 100,00	32 980 100,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		6 436 681,00	6 436 681,00
Dépenses d'exploitation – Total		273 420 043,00	43 666 781,00	317 086 824,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	317 086 824,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	2 710 000,00	2 710 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	36 500 000,00	0,00	36 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	943 603,93	0,00	943 603,93
21	Immobilisations corporelles (6)	5 441 408,74	94 501 000,00	99 942 408,74
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	193 957 614,42	96 628 000,00	290 585 614,42
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 685 000,00	0,00	1 685 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		18 582 729,00	18 582 729,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		238 527 627,09	212 421 729,00	450 949 356,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	450 949 356,09
---	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	32 400,00		32 400,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	64 400 000,00		64 400 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	222 227 000,00		222 227 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 846 307,00		3 846 307,00
75	Autres produits de gestion courante	2 938 023,00		2 938 023,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 350 365,00	2 710 000,00	5 060 365,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		18 582 729,00	18 582 729,00
	Recettes d'exploitation – Total	295 794 095,00	21 292 729,00	317 086 824,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	317 086 824,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	2 189 446,00	0,00	2 189 446,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	182 937 525,54	0,00	182 937 525,54
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 250 000,00	4 250 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	31 026 603,55	191 029 000,00	222 055 603,55
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		23 697 100,00	23 697 100,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		9 283 000,00	9 283 000,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		6 436 681,00	6 436 681,00
	Recettes d'investissement – Total	216 153 575,09	234 795 781,00	450 949 356,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	450 949 356,09
---	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	231 773 427,00	233 087 383,00	233 087 383,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	900,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	3 000,00	3 000,00
611	Sous-traitance générale	221 350 161,00	225 482 000,00	225 482 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	2 375 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
618	Divers	4 500,00	2 500,00	2 500,00
6226	Honoraires	15 000,00	50 000,00	50 000,00
6228	Divers	25 000,00	50 000,00	50 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 500,00	4 000,00	4 000,00
6238	Divers	3 000,00	153 000,00	153 000,00
6257	Réceptions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
627	Services bancaires et assimilés	50 000,00	100 000,00	100 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	5 000,00	5 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	1 832 366,00	2 130 383,00	2 130 383,00
63512	Taxes foncières	6 100 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 450 533,00	2 508 657,00	2 508 657,00
6331	Versement de mobilité	25 553,00	25 781,00	25 781,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 388,00	6 415,00	6 415,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 776,00	12 830,00	12 830,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 643 476,00	1 657 527,00	1 657 527,00
6413	Primes et gratifications	68 670,00	70 649,00	70 649,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	28 234,00	28 234,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	252 289,00	245 326,00	245 326,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	325 927,00	335 708,00	335 708,00
6471	Prestations directes	4 465,00	6 848,00	6 848,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	24 000,00	24 000,00	24 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	80 000,00	80 000,00	80 000,00
648	Autres charges de personnel	6 989,00	15 339,00	15 339,00
014	Atténuations de produits (7)	2 061 000,00	2 131 074,00	2 131 074,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	2 061 000,00	2 131 074,00	2 131 074,00
65	Autres charges de gestion courante	16 338 227,00	22 191 929,00	22 191 929,00
6572	Subv. équipt personnes droit privé	12 924 122,00	18 582 729,00	18 582 729,00
65732	Subv. exploitat° Régions	14 100,00	9 200,00	9 200,00
65738	Subv. exploitat° autres organismes	3 400 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		252 623 187,00	259 919 043,00	259 919 043,00
66	Charges financières (b) (8)	11 300 000,00	13 500 000,00	13 500 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 814 916,00	14 380 274,00	14 380 274,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-524 916,00	-880 274,00	-880 274,00
6688	Autre	10 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	21 000,00	1 000,00	1 000,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	20 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		263 944 187,00	273 420 043,00	273 420 043,00
023	Virement à la section d'investissement	4 668 603,00	6 436 681,00	6 436 681,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	32 348 100,00	37 230 100,00	37 230 100,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	4 250 000,00	4 250 000,00	4 250 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	20 787 100,00	23 697 100,00	23 697 100,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	7 311 000,00	9 283 000,00	9 283 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		37 016 703,00	43 666 781,00	43 666 781,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		37 016 703,00	43 666 781,00	43 666 781,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		300 960 890,00	317 086 824,00	317 086 824,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	317 086 824,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	1 672 904,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 553 178,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-880 274,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	31 457,00	32 400,00	32 400,00
64198	Autres remboursements	31 457,00	32 400,00	32 400,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	59 686 428,00	64 400 000,00	64 400 000,00
7061	Transport de voyageur	59 686 428,00	64 400 000,00	64 400 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	210 500 000,00	222 227 000,00	222 227 000,00
734	Versement de mobilité	210 500 000,00	222 227 000,00	222 227 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 806 307,00	3 846 307,00	3 846 307,00
7471	Subv. exploitat° État	3 196 307,00	3 196 307,00	3 196 307,00
7472	Subv. exploitat° Régions	610 000,00	650 000,00	650 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 935 267,00	2 938 023,00	2 938 023,00
752	Revenus des immeubles	0,00	58 023,00	58 023,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	840 000,00	880 000,00	880 000,00
7588	Autres	3 095 267,00	2 000 000,00	2 000 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		277 959 459,00	293 443 730,00	293 443 730,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	8 377 309,00	2 350 365,00	2 350 365,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 350 365,00	1 350 365,00
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	6 899 309,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	1 478 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		286 336 768,00	295 794 095,00	295 794 095,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	14 624 122,00	21 292 729,00	21 292 729,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 700 000,00	2 710 000,00	2 710 000,00
791	Transferts de charges d'exploitation	12 924 122,00	18 582 729,00	18 582 729,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		14 624 122,00	21 292 729,00	21 292 729,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		300 960 890,00	317 086 824,00	317 086 824,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	317 086 824,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	937 168,93	943 603,93	943 603,93
2031	Frais d'études	787 168,93	743 603,93	743 603,93
2051	Concessions et droits assimilés	150 000,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 710 598,41	5 441 408,74	5 441 408,74
2111	Terrains nus	716 000,00	1 047 000,00	1 047 000,00
2118	Autres terrains	300 000,00	383 333,33	383 333,33
2138	Autres constructions	1 500 000,00	840 000,00	840 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	2 194 598,41	3 171 075,41	3 171 075,41
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	145 648 424,35	193 957 614,42	193 957 614,42
2313	Constructions	123 314,67	510 323,26	510 323,26
2315	Installat°, matériel et outillage techni	12 742 874,43	12 491 223,16	12 491 223,16
238	Avances commandes immo. incorp.	132 782 235,25	180 956 068,00	180 956 068,00
Total des dépenses d'équipement		151 296 191,69	200 342 627,09	200 342 627,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	31 000 000,00	36 500 000,00	36 500 000,00
1641	Emprunts en euros	26 500 000,00	32 000 000,00	32 000 000,00
16878	Remboursements des autres dettes	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500 000,00	1 685 000,00	1 685 000,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	500 000,00	1 685 000,00	1 685 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		31 500 000,00	38 185 000,00	38 185 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		182 796 191,69	238 527 627,09	238 527 627,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	14 624 122,00	21 292 729,00	21 292 729,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 700 000,00	2 710 000,00	2 710 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	800 000,00	700 000,00	700 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	250 000,00	150 000,00	150 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	600 000,00	600 000,00	600 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	50 000,00	1 260 000,00	1 260 000,00
	Charges transférées	12 924 122,00	18 582 729,00	18 582 729,00
4818	Charges à étaler	12 924 122,00	18 582 729,00	18 582 729,00
041	Opérations patrimoniales (9)	143 209 000,00	191 129 000,00	191 129 000,00
2135	Installations générales, agencements	971 000,00	700 000,00	700 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	52 316 000,00	93 801 000,00	93 801 000,00
2313	Constructions	52 308 000,00	15 819 000,00	15 819 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	37 614 000,00	80 809 000,00	80 809 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		157 833 122,00	212 421 729,00	212 421 729,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		340 629 313,69	450 949 356,09	450 949 356,09

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	450 949 356,09
---	-----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 808 000,00	2 189 446,00	2 189 446,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	2 808 000,00	2 189 446,00	2 189 446,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	128 535 561,89	182 937 525,54	182 937 525,54
1641	Emprunts en euros	128 535 561,89	182 937 525,54	182 937 525,54
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	29 060 048,80	31 026 603,55	31 026 603,55
238	Avances commandes immo. incorp.	29 060 048,80	31 026 603,55	31 026 603,55
Total des recettes d'équipement		160 403 610,69	216 153 575,09	216 153 575,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		160 403 610,69	216 153 575,09	216 153 575,09
021	Virement de la section d'exploitation	4 668 603,00	6 436 681,00	6 436 681,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	32 348 100,00	37 230 100,00	37 230 100,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	4 250 000,00	4 250 000,00	4 250 000,00
28031	Frais d'études	230 000,00	210 000,00	210 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	120 000,00	120 000,00	120 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	2 000,00	2 000,00	2 000,00
28131	Bâtiments	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	900 000,00	900 000,00	900 000,00
28138	Autres constructions	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	120 000,00	120 000,00	120 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 200 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
28155	Outils industriel	35 000,00	35 000,00	35 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	14 100 000,00	16 950 000,00	16 950 000,00
28181	Installations générales, agencements	150 000,00	130 000,00	130 000,00
28182	Matériel de transport	120 000,00	120 000,00	120 000,00
28184	Mobilier	100,00	100,00	100,00
4818	Charges à étaler	7 311 000,00	9 283 000,00	9 283 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		37 016 703,00	43 666 781,00	43 666 781,00
041	Opérations patrimoniales (8)	143 209 000,00	191 129 000,00	191 129 000,00
2031	Frais d'études	700 000,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	142 509 000,00	191 029 000,00	191 029 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		180 225 703,00	234 795 781,00	234 795 781,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		340 629 313,69	450 949 356,09	450 949 356,09

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	450 949 356,09
---	-----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalit s de vote I.
- (3) Hors restes   r aliser.
- (4) Le vote de l'organe d lib rant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le d tail des op rations pour compte de tiers.
- (6) Cf. d finitions du chapitre des op rations d'ordre, $RI\ 040 = DE\ 042$.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le d tail du chapitre 042 si la r gie applique le r gime des provisions budg taires.
- (8) Cf. d finitions du chapitre des op rations d'ordre, $DI\ 041 = RI\ 041$.
- (9) Inscrire en cas de reprise des r sultats de l'exercice pr c dent (apr s vote du compte administratif ou si reprise anticip e des r sultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					631 159 692,15									
1641 Emprunts en euros (total)					631 159 692,15									
Transport-01	BANQUE DES TERRITOIRES	14/04/2000	2000-12-19	01/06/2001	19 056 127,15	V	Livret A(Préfixé) + 1.3	3,550	3,550	EUR	A	P	O	A-1
Transport-02	BANQUE DES TERRITOIRES	17/12/2004	2004-12-27	01/01/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3.82 %	3,820	3,820	EUR	A	P	O	A-1
Transport-03	BEI Banque Européenne d'Investissement	23/05/2005	2005-12-15	15/12/2006	20 000 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.13 sur Euribor 3M) + 0.13	2,590	2,650	EUR	A	C	O	A-1
Transport-04	BEI Banque Européenne d'Investissement	23/05/2005	2007-03-26	26/03/2008	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.221 %	4,220	4,220	EUR	A	C	O	A-1
Transport-05	BEI Banque Européenne d'Investissement	23/05/2005	2007-06-26	26/06/2008	30 000 000,00	F	Taux fixe à 4.675 %	4,680	4,680	EUR	A	C	O	A-1
Transport-06	BANQUE DES TERRITOIRES	11/12/2007	2008-12-15	04/01/2010	50 000 000,00	V	Euribor 12M-Floor 0 sur Euribor 12M	3,190	3,230	EUR	A	P	O	A-1
Transport-07	BANQUE DES TERRITOIRES	03/03/2009	2012-12-27	01/07/2013	21 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 3M	0,240	0,240	EUR	T	C	O	A-1
Transport-08	BANQUE DES TERRITOIRES	19/08/2010	2013-12-12	01/10/2014	28 900 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,250	2,250	EUR	S	C	O	A-1
Transport-09	BANQUE DES TERRITOIRES	12/08/2013	2014-03-10	01/09/2015	23 450 000,00	V	Euribor 3M + 1.45	1,790	1,820	EUR	S	C	O	A-1
Transport-10	BANQUE DES TERRITOIRES	16/05/2017	2018-05-05	01/09/2018	8 944 772,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,350	EUR	T	P	O	A-1
Transport-11	BANQUE DES TERRITOIRES	16/05/2017	2018-05-05	01/09/2018	3 950 000,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,350	EUR	T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numÃ©ro de contrat)	Emprunts et dettes Ã l'origine du contrat													
	Organisme prÃªteur ou chef de file	Date de signature	Date d'Ã©mission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intÃ©rÃ©t (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	PÃ©riodicite des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	PossibilitÃ© de remboursement anticipÃ© O/N	CatÃ©gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Transport-12	Agence France Locale	08/07/2019	2019-07-15	20/09/2019	30 000 000,00	F	Taux fixe Ã 0.32 %	0,320	0,330	EUR	T	C	O	A-1
Transport-13	Agence France Locale	29/11/2019	2019-12-20	20/03/2020	20 000 000,00	F	Taux fixe Ã 0.68 %	0,680	0,690	EUR	T	C	O	A-1
Transport-14-LBP	SFIL LBP	29/11/2019	2019-12-16	01/04/2020	10 000 000,00	F	Taux fixe Ã 0.72 %	0,720	0,720	EUR	T	C	O	A-1
Transport-15-LBP	SFIL LBP	14/09/2020	2020-09-21	01/01/2021	10 000 000,00	F	Taux fixe Ã 0.58 %	0,580	0,580	EUR	T	C	O	A-1
Transport-16-LBP	SFIL LBP	14/09/2020	2020-09-21	01/01/2021	10 000 000,00	F	Taux fixe Ã 0.58 %	0,580	0,580	EUR	T	P	O	A-1
Transport-17	BANQUE DES TERRITOIRES	24/11/2020	2020-11-24	01/06/2021	10 358 793,00	F	Taux fixe Ã 0.55 %	0,550	0,550	EUR	T	P	O	A-1
Transport-18	Banque de DÃ©veloppement du Conseil de l'Europe	04/12/2020	2021-06-29	29/06/2022	35 000 000,00	F	Taux fixe Ã 0.53 %	0,530	0,530	EUR	A	C	O	A-1
Transport-19	Banque de DÃ©veloppement du Conseil de l'Europe	04/12/2020	2022-07-25	25/07/2023	60 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.22)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,370	0,370	EUR	A	C	O	A-1
Transport-20	Agence France Locale	08/12/2022	2022-12-20	20/03/2023	15 000 000,00	F	Taux fixe Ã 3.38 %	3,380	3,470	EUR	T	C	O	A-1
Transport-21	Agence France Locale	18/04/2023	2023-04-26	20/07/2023	40 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.73)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,020	4,140	EUR	T	C	O	A-1
Transport-22	Banque de DÃ©veloppement du Conseil de l'Europe	04/12/2020	2023-11-20	20/11/2024	30 000 000,00	F	Taux fixe Ã 3.5 %	3,500	3,530	EUR	A	C	O	A-1
Transport-23	Banque de DÃ©veloppement du Conseil de l'Europe	20/11/2023	2024-04-05	05/04/2025	25 000 000,00	F	Taux fixe Ã 3.19 %	3,190	3,220	EUR	A	C	O	A-1
Transport-24	BEI Banque EuropÃ©enne d'Investissement	17/11/2023	2024-04-16	25/04/2025	30 000 000,00	V	(Euribor 6M + 0.621)-Floor 0 sur Euribor 6M	4,490	4,600	EUR	A	C	O	A-1
Transport-25	SFIL LBP	02/07/2024	2024-07-10	01/11/2024	20 000 000,00	F	Taux fixe Ã 3.45 %	3,450	3,550	EUR	T	C	O	A-1
Transport-26	BEI Banque EuropÃ©enne d'Investissement	17/11/2023	2024-12-13	15/12/2025	20 000 000,00	F	Taux fixe Ã 2.954 %	2,950	2,980	EUR	A	C	O	A-1
Transport-27	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2024	2025-01-31	30/04/2025	20 000 000,00	F	Taux fixe Ã 3.26 %	3,260	3,350	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trÃ©sorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numÃ©ro de contrat)	Emprunts et dettes Ã l'origine du contrat													
	Organisme prÃªteur ou chef de file	Date de signature	Date d'Ã©mission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intÃ©rÃ©t (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	PÃ©riodicite des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	PossibilitÃ© de remboursement anticipÃ© O/N	CatÃ©gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 DÃ©pÃ²ts et cautionnements reÃ§us (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particuliÃ¨res (Total)					0,00									
1675 Dettes affÃ©rentes aux marchÃ©s de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilÃ©s (Total)					38 593 575,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons Ã moyen terme nÃ©gociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					38 593 575,00									
Transport-100	Etat	15/01/2021	2020-12-31	01/09/2022	38 593 575,00	F	Taux fixe Ã 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Total gÃ©nÃ©ral					669 753 267,15									

(1) Si un emprunt donne lieu Ã plusieurs mobilisations, indiquer la date de la premiÃ¨re mobilisation.

(2) Nominal : montant empruntÃ© Ã l'origine.

(3) Type de taux d'intÃ©rÃ©t : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-Ã -dire un taux variable qui n'est pas seulement dÃ©fini comme la simple addition d'un taux usuel de rÃ©fÃ©rence et d'une marge exprimÃ©e en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux Ã l'origine du contrat.

(6) Indiquer la pÃ©riodicite des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres Ã prÃ©ciser.

(8) CatÃ©gorie d'emprunt Ã l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivitÃ©s territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		403 637 941,69					29 850 987,21	10 625 344,58	0,00	1 877 625,79
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		403 637 941,69					29 850 987,21	10 625 344,58	0,00	1 877 625,79
Transport-01	N	0,00	A-1	1 151 840,75	0,42	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	1 151 840,75	41 466,31	0,00	0,00
Transport-02	N	0,00	A-1	1 394 986,16	0,00	F	Taux fixe à 3.82 %	3,820	1 394 986,16	53 288,47	0,00	0,00
Transport-03	N	0,00	A-1	1 000 000,00	0,96	V	(Euribor 3M-Floor -0.13 sur Euribor 3M) + 0.13	3,090	1 000 000,00	25 616,88	0,00	0,00
Transport-04	N	0,00	A-1	3 000 000,00	2,24	F	Taux fixe à 4.221 %	4,220	1 000 000,00	126 630,00	0,00	64 253,00
Transport-05	N	0,00	A-1	4 500 000,00	2,49	V	(Euribor 3M-0.013)-Floor 0.013 sur Euribor 3M	2,790	1 500 000,00	90 098,63	0,00	0,00
Transport-06	N	0,00	A-1	15 539 041,94	4,00	V	Euribor 12M-Floor 0 sur Euribor 12M	3,590	2 918 086,23	558 618,20	0,00	312 299,24
Transport-07	N	0,00	A-1	9 137 500,00	8,25	V	(Euribor 3M + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 3M	2,830	1 075 000,00	238 527,74	0,00	43 263,92
Transport-08	N	0,00	A-1	16 762 000,00	14,25	V	Livret A(Préfixé) + 1	4,000	1 156 000,00	604 781,36	0,00	107 282,41
Transport-09	N	0,00	A-1	14 539 000,00	15,17	V	Livret A(Préfixé) + 1	4,000	938 000,00	525 119,67	0,00	125 015,74
Transport-10	N	0,00	A-1	5 288 436,78	8,42	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	591 340,33	68 064,99	0,00	5 082,43
Transport-11	N	0,00	A-1	2 335 367,00	8,42	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	261 135,15	30 057,41	0,00	2 244,40

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numÃ©ro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	CatÃ©gorie d'emprunt aprÃ©s couverture Ã©ventuelle (11)	Capital restant dÃ© au 01/01/N	DurÃ©e rÃ©siduelle (en annÃ©es)	Taux d'intÃ©rÃ©t			AnnuitÃ© de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intÃ©rÃ©t Ã la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intÃ©rÃ©t (15)	IntÃ©rÃ©ts perÃ©us (le cas Ã©chÃ©ant) (16)	
Transport-12	N	0,00	A-1	21 750 000,00	14,47	F	Taux fixe Ã 0.32 %	0,330	1 500 000,00	69 110,00	0,00	1 620,00
Transport-13	N	0,00	A-1	15 000 000,00	14,97	F	Taux fixe Ã 0.68 %	0,690	1 000 000,00	101 371,95	0,00	2 380,00
Transport-14-LBP	N	0,00	A-1	7 625 000,00	15,00	F	Taux fixe Ã 0.72 %	0,720	500 000,00	53 550,00	0,00	12 682,50
Transport-15-LBP	N	0,00	A-1	8 000 000,00	15,75	F	Taux fixe Ã 0.58 %	0,580	500 000,00	45 312,50	0,00	10 754,17
Transport-16-LBP	N	0,00	A-1	8 091 641,57	15,75	F	Taux fixe Ã 0.58 %	0,580	484 042,55	45 880,01	0,00	10 908,45
Transport-17	N	0,00	A-1	8 502 074,86	16,17	F	Taux fixe Ã 0.55 %	0,550	501 608,67	45 634,01	0,00	3 537,36
Transport-18	N	0,00	A-1	30 800 000,00	21,49	F	Taux fixe Ã 0.53 %	0,530	1 400 000,00	163 240,00	0,00	78 342,83
Transport-19	N	0,00	A-1	55 200 000,00	22,57	V	(Euribor 3M + 0.22)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,400	2 400 000,00	1 534 128,94	0,00	224 588,46
Transport-20	N	0,00	A-1	13 800 000,00	22,97	F	Taux fixe Ã 3.38 %	3,470	600 000,00	467 721,59	0,00	11 154,00
Transport-21	N	0,00	A-1	37 000 000,00	18,30	V	(Euribor 3M + 0.73)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,070	2 000 000,00	1 221 356,35	0,00	195 804,70
Transport-22	N	0,00	A-1	28 421 052,63	17,89	F	Taux fixe Ã 3.5 %	3,530	1 578 947,37	994 736,84	0,00	104 385,96
Transport-23	N	0,00	A-1	25 000 000,00	24,26	F	Taux fixe Ã 3.19 %	3,220	1 000 000,00	781 550,00	0,00	180 766,67
Transport-24	N	0,00	A-1	30 000 000,00	24,32	V	(Euribor 6M + 0.621)-Floor 0 sur Euribor 6M	3,680	1 200 000,00	982 507,73	0,00	142 970,88
Transport-25	N	0,00	A-1	19 800 000,00	24,58	F	Taux fixe Ã 3.45 %	3,550	800 000,00	682 065,00	0,00	109 250,00
Transport-26	N	0,00	A-1	20 000 000,00	24,95	F	Taux fixe Ã 2.954 %	2,980	800 000,00	590 800,00	0,00	23 632,00
Transport-27	N	0,00	A-1	0,00	25,08	F	Taux fixe Ã 3.26 % % Taux fixe Ã 3.26 %	3,350	600 000,00	484 110,00	0,00	105 406,67
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		25 729 050,00					4 288 175,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		25 729 050,00					4 288 175,00	0,00	0,00	0,00
Transport-100	N	0,00	A-1	25 729 050,00	5,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 288 175,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		429 366 991,69					34 139 162,21	10 625 344,58	0,00	1 877 625,79

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	28	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	429 366 991,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - Études amortissables	5	28/06/2019
L	2033 - Frais insertion amortissables	5	28/06/2019
L	2051 - Concession et droits assimilés(logiciel-licence)	2	28/06/2019
L	208 - Autres immobilisations incorporelles	5	28/06/2019
L	2131 - Bâtiments (stations)	35	28/06/2019
L	2135 - Installations stations	20	28/06/2019
L	2135 - Installations générales - agencements - aménagements des constructions	20	28/06/2019
L	2138 - Infrastructures dont dépôts de bus	30	28/06/2019
L	2138 - Autres constructions	30	28/06/2019
L	2138 - Bâtiments légers (bungalows, abris, antennes)	10	28/06/2019
L	2151 - Installations complexes spécialisées : système TOSA	8	28/06/2019
L	2153 - Installations à caractère spécifique : réseaux d'eau pluviale	30	28/06/2019
L	2153 - Installations à caractère spécifique : réseaux dont électrification	30	28/06/2019
L	2153 - Installations à caractère spécifique : mobilier urbain	30	28/06/2019
L	2155 - Outillage industriel	30	28/06/2019
L	2156 - Matériel de transport d'exploitation : autobus + agencements + matériel embarqué	15	28/06/2019
L	2156 - Matériel de transport d'exploitation : tramway + agencements (jusqu'en 2022)	25	28/06/2019
L	2156 - Matériel de transport d'exploitation : matériel embarqué tramway	15	28/06/2019
L	2181 - Installations générales, agencements, aménagements divers	30	28/06/2019
L	2182 - Matériel de transport : véhicules de services + matériel embarqué	5	28/06/2019
L	2182 - Matériel de transport : agencements de véhicules de service	5	28/06/2019
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	2	28/06/2019
L	2183 - Matériel de téléphonie	2	28/06/2019
L	2184 - Mobilier	10	28/06/2019
L	2188 - Autres immobilisations	10	28/06/2019
L	2128 - Agencements et aménagements (autres terrains)	30	13/12/2019
L	2153 - Installations à caractère spécifique : voirie	50	13/12/2019
V	131 - Sub.équipement : durée reprise identique à la durée de l'amort. du bien subventionné	0	13/12/2019
L	4818 - Charges à étaler (subventions d'équipement)	7	17/07/2020
L	2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	20	29/06/2021
L	Biens mobiliers achetés d'occasion (durée résiduelle au regard de la durée d'amort d'un bien neuf)	0	23/06/2023
L	2156 - Matériel de transport d'exploitation : tramway + agencements (à partir de 2023)	35	15/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	39 210 000,00	39 210 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	39 416 781,00	39 416 781,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	206 781,00	206 781,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		39 210 000,00	I 39 210 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		36 500 000,00	36 500 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	32 000 000,00	32 000 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	4 500 000,00	4 500 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 710 000,00	2 710 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	2 710 000,00	2 710 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		39 416 781,00	III 39 416 781,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		39 416 781,00	39 416 781,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	210 000,00	210 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	120 000,00	120 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	2 000,00	2 000,00
28131	Bâtiments	1 310 000,00	1 310 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	900 000,00	900 000,00
28138	Autres constructions	1 500 000,00	1 500 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	120 000,00	120 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 300 000,00	2 300 000,00
28155	Outillage industriel	35 000,00	35 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	16 950 000,00	16 950 000,00
28181	Installations générales, agencements	130 000,00	130 000,00
28182	Matériel de transport	120 000,00	120 000,00
28184	Mobilier	100,00	100,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	9 283 000,00	9 283 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	6 436 681,00	6 436 681,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				60 096 654,60	21 683 850,83	8 585 236,34	29 827 567,43
2019	Sub d'équip Sémitan solde DSP 2000-2018 Acquisitions de matériels	7	17/07/2020	1 887 249,60	1 348 035,45	269 607,09	269 607,06
2019	Sub d'équip Sémitan solde DSP n°1 Acquisitions de matériels	7	17/07/2020	1 201 055,00	857 896,45	171 579,29	171 579,26
2019	Subvention d'équipement Sémitan n°2 Autres opérations subventionnées	7	17/07/2020	7 774 090,00	5 552 921,45	1 110 584,29	1 110 584,26
2020	Sub d'équip Sémitan solde DSP n°1 Acquisitions de matériels	7	17/07/2020	300 000,00	214 285,70	42 857,14	42 857,16
2020	Subvention d'équipement Sémitan n°2 Autres opérations subventionnées	7	17/07/2020	4 597 906,00	3 284 218,55	656 843,71	656 843,74
2021	Sub d'équip Sémitan solde DSP n°1 Acquisitions de matériels	7	17/07/2020	574 996,00	328 569,12	82 142,28	164 284,60
2021	Subvention d'équipement Sémitan n°2 Autres opérations subventionnées	7	17/07/2020	6 470 731,00	3 697 560,56	924 390,14	1 848 780,30
2022	Sub d'équip Sémitan solde DSP n°1 Acquisitions de matériels (BP + DM4 2022)	7	17/07/2020	832 553,00	356 808,42	118 936,14	356 808,44
2022	Subvention d'équipement Sémitan n°2 Autres opérations subventionnées (BP + DM4 2022)	7	17/07/2020	5 677 000,00	2 433 000,00	811 000,00	2 433 000,00
2023	Sub d'équip Sémitan solde DSP n°1 Acquisitions de matériels (avenant 7 DSP)	7	17/07/2020	1 350 000,00	385 714,28	192 857,14	771 428,58
2023	Subvention d'équipement Sémitan n°2 Autres opérations subventionnées (avenant 7 DSP)	7	17/07/2020	6 845 943,00	1 955 983,71	977 991,85	3 911 967,44
2024	Sub d'équip Sémitan solde DSP n°1 Acquisitions de matériels (avenant 7 DSP)	7	17/07/2020	962 000,00	137 428,57	137 428,57	687 142,86

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
2024	Subvention d'équipement Sémitan n°2 Autres opérations subventionnées (avenant 7 DSP)	7	17/07/2020	7 920 000,00	1 131 428,57	1 131 428,57	5 657 142,86
2025	Sub d'équip Sémitan solde DSP n°1 Acquisitions de matériels (avenant 7 DSP) BP 2025	7	17/07/2020	2 422 537,00	0,00	346 076,71	2 076 460,29
2025	Subvention d'équipement Sémitan n°2 Autres opérations subventionnées (avenant 7 DSP) BP 2025	7	17/07/2020	11 280 594,00	0,00	1 611 513,42	9 669 080,58

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6572 - Op 3943	Subvention d'équipement n°1	Acquisition de matériels	Sémitan	Entreprises	2 422 537,00
6572 - Op 3944	Subvention d'équipement n°2	Autres opérations subventionnées	Sémitan	Entreprises	11 280 594,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2011	Mobilier : 12 rames de tramway	2 100 000,00	CEBPL LOCATRANS	33	1 700 768,00	1 787 476,00	1 863 037,98	1 936 081,72	34 584 412,01	41 871 775,71

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					105 000 000,00	87 550 000,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					105 000 000,00	87 550 000,00	0,00
2019	Garantie	Titulaires d'un titre éligible émis ou créé par l'Agence France Locale	14	X	30 000 000,00	21 750 000,00	0,00
2019	Garantie	Titulaires d'un titre éligible émis ou créé par l'Agence France Locale	15	X	20 000 000,00	15 000 000,00	0,00
2022	Garantie	Titulaires d'un titre éligible émis ou créé par l'Agence France Locale	23	X	15 000 000,00	13 800 000,00	0,00
2023	Garantie	Titulaires d'un titre éligible émis ou créé par l'Agence France Locale	18	X	40 000 000,00	37 000 000,00	0,00
TOTAL					105 000 000,00	87 550 000,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP050 Transports collectifs	1 038 815 522,04	49 200 000,00	1 088 015 522,04	438 887 303,77	202 027 627,09	447 100 591,18

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	0,00	19,00	11,70	4,00	15,70
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	4,00	0,00	4,00	3,60	0,00	3,60
ATTACHES TERRITORIAUX	A	4,00	0,00	4,00	2,90	1,00	3,90
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	11,00	0,00	11,00	5,20	3,00	8,20
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	0,00	18,00	14,20	2,80	17,00
INGENIEURS EN CHEF TERRITORIAUX	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	14,00	0,00	14,00	11,20	1,80	13,00
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		37,00	0,00	37,00	25,90	6,80	32,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHES TERRITORIAUX	A	ADM	525	0,00	332-10	CDI
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	518	0,00	332-8-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	995	0,00	332-10	CDI
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	ADM	397	0,00	332-23-1°	CDD
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	ADM	397	0,00	332-8-1°	CDD
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	ADM	452	0,00	332-8-1°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	415	0,00	332-8-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 16/12/2022 - Affermage avenant n°7 compris	SEMITAN	Sté économie mixte Transports Commun Agglomération Nantaise (Expl. réseau transport voyageurs)	Société Anonyme d'Economie Mixte	243 546 729,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/01/2025

Présenté par (1) la Présidente,

A Nantes le 07/02/2025

(1) la Présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil Métropolitain

A Nantes, le 07/02/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nantes, le 07/02/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'Assemblée.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24440040400103	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Nantes Métropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Service de Gestion Comptable de Nantes

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : Stationnement (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	36
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	41
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	14 756 312,00	14 756 312,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P	(si déficit)	(si excédent)
O	R	0,00	0,00
R	T	=	=
		14 756 312,00	14 756 312,00
		=	=
		14 756 312,00	14 756 312,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	34 241 134,45	34 241 134,45
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	R	0,00	0,00
R	T	=	=
		34 241 134,45	34 241 134,45
		=	=
		34 241 134,45	34 241 134,45

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	48 997 446,45	48 997 446,45
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 601 225,00	0,00	6 655 501,00	6 655 501,00	6 655 501,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	932 523,00	0,00	956 643,00	956 643,00	956 643,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 505,00	0,00	10 100,00	10 100,00	10 100,00
Total des dépenses de gestion des services		7 542 253,00	0,00	7 622 244,00	7 622 244,00	7 622 244,00
66	Charges financières	400 000,00	0,00	660 000,00	660 000,00	660 000,00
67	Charges exceptionnelles	24 500,00	0,00	1 029 068,00	1 029 068,00	1 029 068,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 966 753,00	0,00	9 311 312,00	9 311 312,00	9 311 312,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 680,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 316 000,00		5 445 000,00	5 445 000,00	5 445 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 319 680,00		5 445 000,00	5 445 000,00	5 445 000,00
TOTAL		12 286 433,00	0,00	14 756 312,00	14 756 312,00	14 756 312,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 756 312,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 550,00	0,00	12 100,00	12 100,00	12 100,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	1 188 000,00	1 188 000,00	1 188 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 711 883,00	0,00	11 992 212,00	11 992 212,00	11 992 212,00
Total des recettes de gestion des services		10 722 433,00	0,00	13 192 312,00	13 192 312,00	13 192 312,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		10 722 433,00	0,00	13 192 312,00	13 192 312,00	13 192 312,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 564 000,00		1 564 000,00	1 564 000,00	1 564 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 564 000,00		1 564 000,00	1 564 000,00	1 564 000,00
TOTAL		12 286 433,00	0,00	14 756 312,00	14 756 312,00	14 756 312,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 756 312,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 881 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	531 407,64	0,00	1 077 355,89	1 077 355,89	1 077 355,89
21	Immobilisations corporelles	160 000,00	0,00	6 604 332,00	6 604 332,00	6 604 332,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 914 318,97	0,00	13 748 446,56	13 748 446,56	13 748 446,56
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	15 605 726,61	0,00	21 430 134,45	21 430 134,45	21 430 134,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 700 000,00	0,00	1 565 000,00	1 565 000,00	1 565 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 700 000,00	0,00	1 565 000,00	1 565 000,00	1 565 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	17 305 726,61	0,00	22 995 134,45	22 995 134,45	22 995 134,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 564 000,00		1 564 000,00	1 564 000,00	1 564 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	8 921 000,00		9 682 000,00	9 682 000,00	9 682 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 485 000,00		11 246 000,00	11 246 000,00	11 246 000,00
	TOTAL	27 790 726,61	0,00	34 241 134,45	34 241 134,45	34 241 134,45

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 241 134,45
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 080 450,00	0,00	3 024 542,25	3 024 542,25	3 024 542,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	13 469 596,61	0,00	15 589 592,20	15 589 592,20	15 589 592,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des recettes d'équipement	14 550 046,61	0,00	19 114 134,45	19 114 134,45	19 114 134,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		14 550 046,61	0,00	19 114 134,45	19 114 134,45	19 114 134,45
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 680,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 316 000,00		5 445 000,00	5 445 000,00	5 445 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	8 921 000,00		9 682 000,00	9 682 000,00	9 682 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		13 240 680,00		15 127 000,00	15 127 000,00	15 127 000,00
TOTAL		27 790 726,61	0,00	34 241 134,45	34 241 134,45	34 241 134,45

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 241 134,45
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

3 881 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 655 501,00		6 655 501,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	956 643,00		956 643,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 100,00		10 100,00
66	Charges financières	660 000,00	0,00	660 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 029 068,00	0,00	1 029 068,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	5 445 000,00	5 445 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		9 311 312,00	5 445 000,00	14 756 312,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 756 312,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	1 564 000,00	1 564 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 565 000,00	0,00	1 565 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 077 355,89	0,00	1 077 355,89
21	Immobilisations corporelles (6)	6 604 332,00	0,00	6 604 332,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	13 748 446,56	9 682 000,00	23 430 446,56
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		22 995 134,45	11 246 000,00	34 241 134,45

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 241 134,45
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 100,00		12 100,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 188 000,00		1 188 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 992 212,00		11 992 212,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 564 000,00	1 564 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	13 192 312,00	1 564 000,00	14 756 312,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 756 312,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	3 024 542,25	0,00	3 024 542,25
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	15 589 592,20	0,00	15 589 592,20
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	550 000,00	550 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500 000,00	9 132 000,00	9 632 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		5 445 000,00	5 445 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	19 114 134,45	15 127 000,00	34 241 134,45

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 241 134,45
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	6 601 225,00	6 655 501,00	6 655 501,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	3 305 000,00	3 153 000,00	3 153 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	319 000,00	324 000,00	324 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6161	Multirisques	37 000,00	38 000,00	38 000,00
6168	Autres	3 000,00	3 000,00	3 000,00
617	Etudes et recherches	220 000,00	220 000,00	220 000,00
618	Divers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	500,00
6228	Divers	300,00	300,00	300,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	4 000,00	12 000,00	12 000,00
6257	Réceptions	1 500,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	58 000,00	48 000,00	48 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	266 925,00	357 701,00	357 701,00
63512	Taxes foncières	2 340 000,00	2 455 000,00	2 455 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	932 523,00	956 643,00	956 643,00
6331	Versement de mobilité	9 892,00	10 221,00	10 221,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 442,00	2 547,00	2 547,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 884,00	5 095,00	5 095,00
6411	Salaires, appointements, commissions	627 505,00	638 100,00	638 100,00
6413	Primes et gratifications	21 485,00	23 470,00	23 470,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	88 919,00	92 184,00	92 184,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	133 822,00	138 549,00	138 549,00
6471	Prestations directes	225,00	99,00	99,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	30 000,00	30 000,00	30 000,00
648	Autres charges de personnel	4 349,00	7 378,00	7 378,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 505,00	10 100,00	10 100,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	8 505,00	10 100,00	10 100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		7 542 253,00	7 622 244,00	7 622 244,00
66	Charges financières (b) (8)	400 000,00	660 000,00	660 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	277 757,00	555 147,00	555 147,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 757,00	-5 147,00	-5 147,00
6618	Intérêts des autres dettes	120 000,00	110 000,00	110 000,00
6688	Autre	10 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	24 500,00	1 029 068,00	1 029 068,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	11 000,00	16 000,00	16 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	13 000,00	239 936,00	239 936,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	772 632,00	772 632,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 966 753,00	9 311 312,00	9 311 312,00
023	Virement à la section d'investissement	3 680,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 316 000,00	5 445 000,00	5 445 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 316 000,00	5 445 000,00	5 445 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 319 680,00	5 445 000,00	5 445 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 319 680,00	5 445 000,00	5 445 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 286 433,00	14 756 312,00	14 756 312,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 756 312,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	7 959,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	13 106,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 147,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	10 550,00	12 100,00	12 100,00
64198	Autres remboursements	10 550,00	12 100,00	12 100,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	1 188 000,00	1 188 000,00
7083	Locations diverses	0,00	1 188 000,00	1 188 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 711 883,00	11 992 212,00	11 992 212,00
7541	Redevance de stationnement	3 500 000,00	3 290 000,00	3 290 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	6 079 883,00	7 474 212,00	7 474 212,00
7588	Autres	1 132 000,00	1 228 000,00	1 228 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		10 722 433,00	13 192 312,00	13 192 312,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		10 722 433,00	13 192 312,00	13 192 312,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 564 000,00	1 564 000,00	1 564 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 564 000,00	1 564 000,00	1 564 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 564 000,00	1 564 000,00	1 564 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 286 433,00	14 756 312,00	14 756 312,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 756 312,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	531 407,64	1 077 355,89	1 077 355,89
2031	Frais d'études	502 303,89	1 052 355,89	1 052 355,89
2051	Concessions et droits assimilés	29 103,75	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	160 000,00	6 604 332,00	6 604 332,00
2111	Terrains nus	0,00	4 815 000,00	4 815 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	1 780 000,00	1 780 000,00
2157	Aménagements matériel industriel	160 000,00	9 332,00	9 332,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	14 914 318,97	13 748 446,56	13 748 446,56
2313	Constructions	4 324 117,18	3 145 023,91	3 145 023,91
2314	Constructions sur sol d'autrui	964 567,00	1 642 251,00	1 642 251,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 546 636,13	1 830 132,65	1 830 132,65
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	208 521,66	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	6 870 477,00	7 131 039,00	7 131 039,00
Total des dépenses d'équipement		15 605 726,61	21 430 134,45	21 430 134,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 700 000,00	1 565 000,00	1 565 000,00
1641	Emprunts en euros	1 300 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
1675	Dettes marchés de partenariat	400 000,00	365 000,00	365 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 700 000,00	1 565 000,00	1 565 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		17 305 726,61	22 995 134,45	22 995 134,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 564 000,00	1 564 000,00	1 564 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 564 000,00	1 564 000,00	1 564 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	100 000,00	170 000,00	170 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	582 000,00	582 000,00	582 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	582 000,00	512 000,00	512 000,00
13935	Participat° non-réalisat° aires station.	300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	8 921 000,00	9 682 000,00	9 682 000,00
2313	Constructions	6 921 000,00	7 682 000,00	7 682 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 485 000,00	11 246 000,00	11 246 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		27 790 726,61	34 241 134,45	34 241 134,45

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 241 134,45
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 080 450,00	3 024 542,25	3 024 542,25
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	1 046 250,00	2 579 942,25	2 579 942,25
1313	Subv. équipt Départements	34 200,00	444 600,00	444 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	13 469 596,61	15 589 592,20	15 589 592,20
1641	Emprunts en euros	13 469 596,61	15 589 592,20	15 589 592,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	500 000,00	500 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'équipement		14 550 046,61	19 114 134,45	19 114 134,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		14 550 046,61	19 114 134,45	19 114 134,45
021	Virement de la section d'exploitation	3 680,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 316 000,00	5 445 000,00	5 445 000,00
28031	Frais d'études	80 000,00	120 000,00	120 000,00
28033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 000,00	20 000,00	20 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	30 000,00	30 000,00	30 000,00
28138	Autres constructions	2 700 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	0,00	420 000,00	420 000,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	900 000,00	950 000,00	950 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	2 000,00	2 000,00
28157	Aménagements des matériels industriels	600 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 319 680,00	5 445 000,00	5 445 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	8 921 000,00	9 682 000,00	9 682 000,00
2031	Frais d'études	50 000,00	550 000,00	550 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	8 871 000,00	9 132 000,00	9 132 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		13 240 680,00	15 127 000,00	15 127 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		27 790 726,61	34 241 134,45	34 241 134,45

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 241 134,45
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R I 040 = DE 042.

- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					21 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					21 000 000,00									
Stat-002	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2009	2009-12-31	25/04/2010	6 000 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.35 sur Euribor 3M) + 0.35	1,070	1,090	EUR	T	C	O	A-1
Stat-003	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/11/2020	2020-12-04	04/06/2021	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	EUR	S	C	O	A-1
Stat-004	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2024	2024-12-20	30/04/2025	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3.17 %	3,170	3,260	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					10 543 672,32									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					10 543 672,32									
Stat-101	CREDIT FONCIER DE FRANCE	16/07/2014	2016-06-27	30/09/2016	10 543 672,32	F	Taux fixe à 2.12 %	2,120	2,170	EUR	T	X	O	A-1
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					31 543 672,32									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		14 975 000,00					949 999,99	220 150,31	0,00	33 716,50
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 975 000,00					949 999,99	220 150,31	0,00	33 716,50
Stat-002	N	0,00	A-1	1 575 000,00	5,07	V	(Euribor 3M-Floor -0.35 sur Euribor 3M) + 0.35	3,530	300 000,00	43 264,89	0,00	5 731,78
Stat-003	N	0,00	A-1	8 400 000,00	20,92	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	400 000,00	41 500,00	0,00	2 888,89
Stat-004	N	0,00	A-1	5 000 000,00	15,08	F	Taux fixe à 3.17 % Taux fixe à 3.17 %	3,260	249 999,99	135 385,42	0,00	25 095,83
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		4 763 469,64					364 994,50	106 535,50	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		4 763 469,64					364 994,50	106 535,50	0,00	0,00
Stat-101	N	0,00	A-1	4 763 469,64	11,50	F	Taux fixe à 2.12 %	2,170	364 994,50	106 535,50	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		19 738 469,64					1 314 994,49	326 685,81	0,00	33 716,50

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	19 738 469,64	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - Etudes amortissables	5	15/12/2015
L	2033 - Frais insertion amortissables	5	15/12/2015
L	205 - Logiciels - licences	2	15/12/2015
L	208 - Autres immobilisations incorporelles	5	15/12/2015
L	2121 - Agencements et aménagements de terrains nus	10	15/12/2015
L	2125 - Agencements et aménagements de terrains bâtis	10	15/12/2015
L	2128 - Agencements et aménagements de terrains autres	10	15/12/2015
L	2135 - Installations générales agencements aménagements des constructions	10	15/12/2015
L	2138 - Autres constructions	40	15/12/2015
L	2148 - Constructions sur sol d'autrui - autres	40	15/12/2015
L	2151 - Installations complexes spécialisées	5	15/12/2015
L	2153 - Installations à caractère spécifique	5	15/12/2015
L	2154 - Matériel industriel	5	15/12/2015
L	2155 - Outillage industriel	5	15/12/2015
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	5	15/12/2015
L	217- Les immo reçues pour la mise à dispo. seront amorties sur la même durée de l'immo directe corresp	0	15/12/2015
L	2181 - Installations générales agencements aménagements divers	10	15/12/2015
L	2182 - Matériel de transport	5	15/12/2015
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	2	15/12/2015
L	2184 - Mobilier	10	15/12/2015
L	2188 - Autres immobilisations	10	15/12/2015
L	22- Les immo reçues en affectation seront amorties sur la même durée de l'immo directe corresp	0	15/12/2015
V	131 - La durée de la reprise sera identique à la durée de l'amortissement du bien subventionné	0	15/12/2015
L	1335 - Participations pour non réalisation d'aires de stationnement	10	15/12/2015
L	Biens mobiliers achetés d'occasion (durée résiduelle au regard de la durée d'amort d'un bien neuf)	0	23/06/2023
L	2145 - Constr sur sol d'autrui - Inst. gles agencem aménagts des constr - parcs relais en surface	15	23/06/2023
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels - parcs relais en surface	15	23/06/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		25 905,00	25 905,00	0,00	25 905,00
Créances en cours BP 2022	0,00	05/08/2022	6 305,00	6 305,00	0,00	6 305,00
Créances en cours BS 2022	0,00	08/08/2022	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00
Créances en cours Budget 2023	0,00	07/07/2023	10 600,00	10 600,00	0,00	10 600,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		25 905,00	25 905,00	0,00	25 905,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 764 000,00	2 764 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	5 445 000,00	5 445 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 681 000,00	2 681 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 764 000,00	I 2 764 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 200 000,00	1 200 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 200 000,00	1 200 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 564 000,00	1 564 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 564 000,00	1 564 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 445 000,00	III 5 445 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 445 000,00	5 445 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	120 000,00	120 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	20 000,00	20 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	30 000,00	30 000,00
28138	Autres constructions	2 500 000,00	2 500 000,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	420 000,00	420 000,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	950 000,00	950 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 000,00	2 000,00
28157	Aménagements des matériels industriels	1 400 000,00	1 400 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	3 000,00	3 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)					
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III	
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I				
Marchés de partenariat (1)														
Réalisation parc public de stationnement Ilôt 8A1 à Nantes	2014	SAS Gare Sud 3 / Vinci constructions	Réalisation d'un parc public de stationnement	240	26/07/1905	30/06/2016	8 926 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montants à payer en 2025 L1 (TTC)	2014	" "	" "	240	26/07/1905	30/06/2016	0,00	570 000,00	438 000,00	0,00	132 000,00	5 928 029,86	6 060 029,86	
Montants à payer en 2025 L2 + L3 + L4 (TTC)	2014	" "	" "	240	26/07/1905	30/06/2016	0,00	189 600,00	0,00	0,00	189 600,00	1 990 800,00	2 180 400,00	
SOUS-TOTAL							8 926 000,00	759 600,00	438 000,00	0,00	321 600,00	7 918 829,86	8 240 429,86	
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)														
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							8 926 000,00	759 600,00	438 000,00	0,00	321 600,00	7 918 829,86	8 240 429,86	

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP045 Stationnement	110 054 535,18	4 017 256,54	114 071 791,72	32 452 810,01	21 430 134,45	60 188 847,26

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	4,90	1,00	5,90
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90
ATTACHES TERRITORIAUX	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	0,00	6,00	4,10	1,00	5,10
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	5,00	0,00	5,00	3,30	1,00	4,30
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		12,00	0,00	12,00	9,00	2,00	11,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHES TERRITORIAUX	A	ADM	469	0,00	332-8-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	1015	0,00	332-10	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
- Affermage	EFFIA	EFFIA (Parkings Centre Ouest)	Société Anonyme	0,00
- Concession	NGE	Nantes Métropole Gestion Equipements (Parking Cathédrale)	Société Anonyme d'Economie Mixte	545 696,00
- Affermage	EFFIA	EFFIA (Parkings Gare)	Société Anonyme	0,00
- Affermage	NMGS	Nantes Métropole Gestion Services (Coeur de Ville)	Société Publique Locale	226 936,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/01/2025

Présenté par (1) la Présidente,

A Nantes le 07/02/2025

(1) la Présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil Métropolitain

A Nantes, le 07/02/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nantes, le 07/02/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'Assemblée.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.